

Cette semaine, l'homme d'affaires de l'année

page A-3

Ville de Victoriaville

Un budget de 9 millions \$; les contribuables paieront la note

page A-10

Nos meilleurs voeux!

Au nom de l'équipe de la Rédaction, du tirage et des publicistes de L'Union, nous désirons offrir nos voeux les plus sincères d'un Joyeux Noël à tous nos lecteurs et annonceurs.

Que l'année 1981 soit pour tous une année remplie de joie, de bonheur et de santé!

La Direction

**Prochaine édition:
mercredi, 31 décembre**



Coup de feu dans une vitrine à Princeville

page A-3

Suite au refus de Warwick de subventionner la Corporation de développement économique pour la publicité touristique des Jeux du Québec

- La C.D.E.B.F. refuse le rôle de bouc-émissaire;
- Le comité des Jeux du Québec sort son dossier;
- Princeville et Plessisville entrent dans la ronde et appuient Warwick;

page A-2

Par Marcel Duchesneau
Victoriaville — La conférence de presse donnée par la ville de Warwick, lundi le 15 décembre dernier, a eu des répercussions immédiates au sein de la Corporation de développement des Bois-Francs et, dans un deuxième temps, au sein du Comité organisateur des Jeux du Québec, hiver 1981, à Victoriaville.

Rappelons brièvement que la ville de Warwick a menacé de boycotter la Corporation de dévelop-

pement économique des Bois-Francs (CDEBF) si les épreuves de ski alpin, lors des Jeux du Québec, ne se déroulaient pas au Centre de ski du mont Gleason plutôt qu'au Centre de ski d'Arthabaska. Selon la ville de Warwick, le choix d'Arthabaska pour la tenue de ces épreuves relèverait d'une décision politique partisane...

Réaction de la CDEBF

Dès le lendemain de la conférence de presse de la ville de Warwick,

le président de la Corporation de développement économique des Bois-Francs, M. Pierre Roux, également maire de la ville d'Arthabaska, faisait parvenir sa réponse au maire de Warwick, M. Gérard Laroche.

Dans sa lettre, M. Roux précise au maire Laroche que la Corporation de développement économique des Bois-Francs n'a aucun contrôle sur le Comité organisateur des Jeux du Québec à Victoriaville et

qu'en conséquence elle ne peut présumer si le COJQV répondra positivement à la demande de la ville de Warwick. «Ce que nous pouvons vous confirmer, précise le président de la CDEBF, c'est que M. Robert Caron et M. Roger Richard sont disposés à rencontrer votre conseil municipal au nom du COJQV».

M. Roux ajoute: «Nous acceptons mal la méthode que vous avez utilisée qui s'apparente à un ultimatum et qui fait de la CDEBF un bouc émissaire dans un dossier qui ne relève aucunement de notre organisme, soit celui du choix du site des compétitions de ski alpin pour la finale des Jeux du Québec».

Le président de la CDEBF explique également que le programme de promotion touristique pour la finale des Jeux du Québec apparaissait à la Corporation, et lui semble toujours, un moyen peu coûteux pour les six municipalités de la CDEBF de se doter de matériel de promotion pouvant être utilisé pendant les prochaines années. Il s'agissait pour la CDEBF de profiter de l'occasion unique des Jeux du Québec pour faire connaître davantage la ville de Warwick et la région des Bois-Francs.

Enfin, M. Pierre Roux, à titre de président de la CDEBF, précise que son organisme a toujours collaboré positivement avec la municipalité de Warwick et que c'est en ce sens que la corporation a accepté de présenter la demande de Warwick au COJQV, même si le dossier que la ville de Warwick soulève ne concerne pas la corporation. «Nous espérons que cette intervention sera appréciée par votre conseil municipal et permettra d'éclaircir la situation actuelle qui ne peut que nuire à l'esprit régional que nous essayons de développer dans les Bois-Francs, depuis trois ans», conclut le président de la Corporation de développement économique des Bois-Francs.

Réponse du COJQV

Pour sa part, le directeur général du Comité organisateur des Jeux du Québec à Victoriaville, M. Roger Richard, a rappelé au

cours d'une conférence de presse qu'il donnait vendredi dernier, le long processus qui a amené le COJQV à choisir le Centre de ski d'Arthabaska pour tenir les épreuves de ski alpin.

Responsabilités de Victoriaville

Tout d'abord, il a rappelé que la ville hôte, en l'occurrence Victoriaville, est seule responsable des implications financières et civiles de la tenue de la Finale des Jeux du Québec, hiver 1981 (article 2 de l'entente avec la Société des Jeux du Québec Inc.).

Cette entente précise également que «la ville

hôtesse» fournira les installations et équipement nécessaires à la tenue de la Finale des Jeux du Québec, hiver 1981». (article 7).

Clause pénales

L'article 19 engage davantage la ville de Victoriaville: «A défaut de se conformer au but fixé par le protocole d'entente, soit la réalisation de la finale des Jeux du Québec, hiver 1981, la ville hôte paiera à la Société des Jeux du Québec Inc., en guise de dommages-intérêts liquidés, la somme de 100 000 \$. Et l'article 21: «Advenant le cas où le but fixé par le protocole d'en-

(suite à la page 7)

Les raisons du rejet de l'offre du Mont Gleason

Victoriaville (MD) — Précisons tout d'abord que le Centre de ski du Mont Gleason n'a jamais fait partie du dossier de candidature de la ville de Victoriaville comme ville hôte des Jeux du Québec, hiver 1981.

C'est le 10 février 1979 que M. Patry, l'actuel propriétaire du Centre ski du Mont Gleason - il ne devait en devenir propriétaire qu'à l'automne 1979 - demandait à l'occasion d'un appel téléphonique à MM. Jacques Dumoulin, Raymond Charbonneau et Robert Caron des informations concernant les épreuves de ski alpin en vue des Jeux du Québec, hiver 1981. Réponse lui fut faite de s'adresser pour cela directement à l'organisme mandaté pour la préparation du dossier de candidature, en l'occurrence la Corporation des Jeudo. Or, il ne donna pas suite à cet appel.

Ce n'est que huit mois plus tard, soit le 22 octobre 1979, que le comité organisateur des Jeux du Québec à Victoriaville recevait, sous forme de lettre, l'offre de service du Mont Gleason pour la tenue des épreuves de ski alpin. Le lendemain, M. Claude Dumontier, directeur technique de la Fédération de ski alpin, profitait de sa visite officielle d'inspection du Centre de ski d'Arthabaska, pour aller jeter un coup d'oeil sur le Centre de ski du Mont Gleason. A noter que le

conseil d'administration du COJQV n'a jamais demandé à la Fédération de ski alpin d'inspecter le Mont Gleason ou encore le Mont Apic de Plessisville. Proposition d'inclure les deux centres

Lors de sa réunion du 29 novembre suivant, le conseil d'administration du COJQV prenait connaissance d'un document détaillé sur les équipements et services que pouvaient offrir les deux sites, à savoir le Centre de ski d'Arthabaska et le Centre de ski du Mont Gleason. Une proposition était alors faite d'impliquer les deux centres, à titre d'essai, dans les épreuves de ski alpin lors des finales régionales, hiver 1980, et qu'une évaluation serait faite après ces compétitions par le conseil d'administration.

Or, le 10 décembre 1979, le Centre de ski du Mont Gleason, suivi par le Centre de ski d'Arthabaska, refusaient cette proposition.

Devant ce fait, le conseil d'administration du comité organisateur des Jeux du Québec à Victoriaville décidait, pour trancher le litige, de retourner au dossier de candidature de la ville de Victoriaville comme ville hôte des Jeux. C'est ainsi que le Centre de ski du Mont Gleason était définitivement mis de côté pour la tenue des épreuves de ski alpin, lors des Jeux du Québec, hiver 1981.

L'acceptation du Centre de ski d'Arthabaska

Victoriaville (MD) — C'est le 24 janvier 1979 qu'avait lieu la première réunion des organismes et propriétaires des sites et équipements en vue de préparer le dossier de candidature de la ville de Victoriaville comme ville hôte des Jeux du Québec, hiver 1981.

Le 29 janvier 1979, dans un communiqué publié dans les médias d'information de la région, le comité provisoire annonçait le choix du Centre de ski d'Arthabaska comme site des épreuves de ski alpin lors des Jeux du Québec, hiver 1981, advenant que Victoriaville soit choisie ville hôte.

Le 5 février 1979, la ville de Warwick, à l'exemple des autres municipalités du territoire, faisait parvenir une résolution d'appui à la candidature de Victoriaville comme ville hôte. Elle assurait par la même occasion la Corporation des Jeudo - qui avait été mandatée par la ville de Victoriaville pour préparer le dossier de candidature - de son entière collaboration.

Le 27 septembre 1979, le Centre de ski d'Arthabaska - le seul centre de ski qui faisait partie intégrante du dossier de candidature de la ville de Victoriaville comme ville hôte - présentait un projet d'amélioration de son site. Un mois plus tard, soit le 23 octobre 1979, une première inspection des sites était faite par les responsables de la Fédération de ski alpin. Le 8 mai 1980, la Fédération de ski alpin donne son accord sur l'utilisation du Centre de ski d'Arthabaska, moyennant les améliorations recommandées (élargissement de la piste no 2).

Acceptation par la FSA

Le 19 novembre 1980, M. Claude Dumontier, directeur technique de la Fédération de ski alpin visite le Centre de ski d'Arthabaska, constate les améliorations apportées et approuve verbalement le site. Le tout en présence de nombreux témoins.

Le 17 décembre suivant, M. Dumontier confirme par écrit son approbation sur le choix du site pour la tenue des épreuves de ski alpin.

Il tire sur une résidence, on le retrouve inconscient

Princeville (GB) — Pour dans un dessin dangereux, avoir utilisé une arme à feu mercredi dernier à Princeville, M. Fernando Girouard des examens psychiatriques de Victoriaville devra subir à l'Institut Pinel de Montréal

avant de revenir devant le juge André Bilodeau le 27 janvier prochain, au Palais de justice d'Arthabaska.

Les événements qui ont amené M. Girouard devant Les Tribunaux se sont déroulés à la résidence de M. Liguori Gagnon, du 398 route 116 à Princeville, en début de soirée. Au moment où M. Gagnon était assis bien confortablement dans sa cuisine, un coup de fusil est venu fracasser la vitrine de sa résidence.

Même si un seul coup de feu a été tiré, l'incident aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus sérieuses si M. Gagnon ne s'était pas réfugié au sous-sol de sa maison. Une fois le danger passé, il a alerté les policiers de la Sûreté du Québec qui ont immédiatement ouvert une enquête.

Cette dernière a permis de connaître le nom d'un suspect et de retrouver un plomb provenant d'un fusil de calibre 20 sur un lit dans une chambre à coucher ainsi qu'une douille en bordure de la route 116.

Muni d'un mandat de perquisition, les enquêteurs se sont rendus dans un chalet du 10e rang de Princeville pour procéder à l'arrestation de M. Girouard et saisir une arme à feu. A leur arrivée sur les lieux, les policiers ont retrouvé l'individu inconscient. Ce dernier avait ingurgité une quantité indéterminée de médicaments.

Transporté à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, M. Girouard a reçu les soins qui s'imposaient. Le lendemain, il se retrouvait devant le juge Bilodeau pour faire face à l'accusation que l'on connaît.

Selon nos informations, le règlement d'une succession survenu en 1975 serait à l'origine de l'incident de la semaine dernière.

Des expertises sur l'arme, le projectile et la douille permettront, au cours des prochains jours, d'établir avec certitude si tous ces éléments ont un lien entre eux.

Vols
D'autre part, André DeRepentigny de Sainte-Clothilde passera aussi les Fêtes à Pinel où il subira des examens psychiatriques. Le juge Marc Choquette en a décidé ainsi, après avoir entendu l'individu lors de sa comparution hier, au Palais de justice d'Arthabaska.

On reproche à DeRepentigny d'avoir volé une automobile à Saint-Cyrille le 15 décembre, de l'avoir eue en sa possession et d'avoir commis un délit de fuite à Sainte-Clothilde samedi dernier.

Enfin, mentionnons que les policiers de la SQ possèdent plusieurs indices permettant l'arrestation imminente de présumés voleurs qui font la pluie et le beau temps depuis un certain temps dans la région.

Encore en fin de semaine, on signale quatre vols de bijoux dans des résidences de Warwick et Saint-Christophe. Dans une propriété située à la Plage Beauchesne, les malfaiteurs sont repartis avec un butin évalué à plus de 7 000 \$. Les quatre vols de fin de semaine ont rapporté plus de 12 000 \$ à leurs auteurs.

Un point intéressant à signaler; la majorité des vols commis depuis trois semaines surviennent aux mêmes heures, soit entre 19 et 22 heures le vendredi, à une période où les occupants sont absents pour faire du magasinage. La Sûreté du Québec vous recommande donc plus de vigilance aux heures mentionnées plus haut.

Choisi l'homme d'affaires de l'année par la Chambre de commerce des Bois-Francs

Un laurier de plus à Gédéon Grenier

Warwick (MK) — Vendredi dernier M. Gédéon Grenier a été nommé l'homme d'affaires de l'année, par la Chambre de commerce des Bois-Francs, à l'hôtel de ville de Warwick. C'est M. Pierre Sanche le président du comité de sélection et représentant de la Chambre de commerce des Bois-Francs, qui a procédé au dévoilement officiel.

La réussite de M. Grenier

M. Grenier oeuvre dans le domaine du commerce alimentaire depuis 30 ans. Il a pris la relève de son père, qui possédait une modeste épicerie dont le chiffre d'affaires atteignait à peine 500 \$ par semaine. Maintenant, l'entreprise familiale est devenue un commerce d'envergure, opérant sous la raison sociale «La Hache à Gédéon» et elle donne de l'emploi à 80 personnes.

A partir de 1976, M. Grenier a investi des sommes importantes de l'ordre de 1.5 million \$ dont 500 000 \$ en 1980. Son objectif étant d'offrir d'excellents services à sa clientèle et des produits de meilleure qualité, il a accru son personnel en le motivant au but fixé.

Un des éléments essentiels de la réussite de M. Grenier, provient du fait qu'il se rend personnellement disponible à l'endroit de sa clientèle. Mais, c'est son sens inné des relations publiques et au «marketing», qui lui a attiré une partie importante des consommateurs.

Son implication sociale

M. Grenier s'est toujours impliqué socialement, il a toujours été disponible et très actif. Il est, entre autres, président de l'Association des Détaillants en alimentation du Québec,

président de la Croix-Rouge pour 1980-81, conseiller municipal à Victoriaville depuis 1970 et médaillé de bronze des Epiciers de la Province de Québec pour l'année 1980.

Dans le passé il a été président du club Lions de Victoriaville, vice-président-fondateur de la Plaza de Victoriaville, commissaire scolaire de Victoriaville et président de la Jeune Chambre de commerce de Victoriaville.

Conclusion

Le choix de l'homme d'affaires de l'année n'est pas uniquement basé sur les réalisations de l'année en cours et les critères de sélection sont les suivants: le degré de réussite de l'entreprise, le degré de participation de l'homme dans la réussite de l'entreprise et l'impact de l'entreprise dans la région. Quant à M. Grenier il était très ému de cette nomination et heureux de faire rejaillir cet honneur sur son épouse et ses 5 enfants.



Le maire de Warwick, Gérard Laroche félicite M. Gédéon Grenier. (Photo MK)

Technics
Récepteur-stéréo

GERALD MUSIQUE

88 Notre-Dame est
Victoriaville
752-5912

Panasonic
Plaza centre-ville

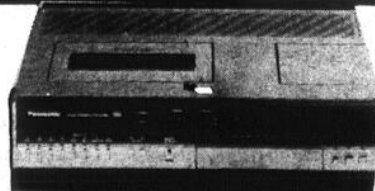
CHARGEX

master charge



PK800K
Caméra couleurs super deluxe
Panasonic. Régulier: 1,799.95
SPECIAL: 1,350.00

Rabais
449.95



PV-1400K
Magnétoscope programmable 2-4-6 heures, 14 jours, 8 émissions avec repérage d'image à 9 fois la vitesse normale.
Régulier: 1,899.95
SPECIAL: 1,399.95

Rabais
500.00

SUPER LOTO
NUMEROS GAGNANTS

\$1 million Tirage du 23 nov. 80
2143580 - 5563885 - 5836238 - 5404066 - 3472502 - 2500373 - 2198373 - 3355271 - 2371768 - 5548213
20 lots bonus 100,000 chacun, numéros non décomposables
2830026 - 1982049 - 3398523 - 2403338 - 3958804 - 4731777 - 5137586 - 1838727 - 2072276 - 2857688 - 4318920 - 2252589 - 4438828 - 3944471 - 2722644 - 2045447 - 1285646 - 1462989 - 4790864 - 5227273

PROVINCIAL
Tirage du 26-10-80
1313580 - 1712858

A-3280 B-621 C-967
A-4662 B-618 C-023
A-1648 B-797 C-463

Inter-Loto

096055
Numéros non décomposables
551142
865584
776018
Numéros mobiles gagnants
11394 3244 392

Mut

TIRAGE DU 19 déc. 80
NUMERO
206798

6/36

1 - 8 - 20 - 21 - 31 - 33
complémentaire (14)

Toujours cet "esprit de clocher"...

Depuis deux ans, soit depuis que la ville de Victoriaville a confié, en janvier 1979, le mandat à la Corporation des Jeux de la préparation de son dossier de candidature comme ville hôte des Jeux du Québec, hiver 1981, nous avons suivi de près ce dossier. Le travail de géant accompli par les dizaines de bénévoles est digne de mention et le dossier détaillé que cette équipe a présenté à la Société des Jeux du Québec a grandement contribué au choix de Victoriaville comme ville hôte.

Mais voilà que deux mois seulement avant la tenue de ces Jeux, on tente de mettre les bâtons dans les roues du Comité organisateur des Jeux du Québec à Victoriaville. On sème le doute dans l'esprit de la population sur l'intégrité de certains membres du conseil d'administration du COJQV. On fait certaines allusions... On s'est même trouvé un bouc émissaire qui, en fait, n'a rien à voir dans le dossier. On amène des «preuves» plus ou moins obscures sur certaines décisions du c.a. du Comité organisateur.

Or, le son de cloche n'est pas tout à fait le même selon l'endroit d'où l'on vient ou le groupe que l'on représente.

Il n'y a aucun doute dans notre esprit que le Centre de ski du mont Gleason aurait pu tout aussi bien présenter les épreuves de ski alpin que le Centre de ski d'Arthabaska. Mais, pris sous cet angle, le problème est faussé. Pourquoi en effet le COJQV aurait-il donné préférence à Warwick alors qu'Arthabaska remplissait amplement les normes exigées par la Fédération de ski alpin? Une telle décision aurait tout simplement eu pour conséquences directes d'amener des dépenses supplémentaires au Comité, dépenses qu'il peut éviter à Arthabaska.

La proposition du Comité organisateur de diviser entre les deux centres les épreuves de ski alpin aurait été une très bonne solution au litige. Mais, autant le Centre de ski du mont Gleason que celui d'Arthabaska, ont refusé cette solution.

Un autre point à souligner dans ce dossier est le fait que le Centre de ski du mont Gleason, s'il était vraiment intéressé, aurait dû présenter sa demande beaucoup plus tôt, dès la préparation du dossier de candidature, au lieu d'attendre à l'automne 1979 alors que le choix du site d'Arthabaska avait déjà été accepté par la Fédération de ski alpin.

En ce qui concerne l'aspect touristique de ce litige, nous

avons été tout d'abord étonnés que les autorités de la ville de Warwick aient attendu presque deux ans avant de crier «Haro sur le beaudet!», alors que le choix du site d'Arthabaska était déjà connu officiellement depuis le 29 janvier 1979. Mais surtout, ce que nous avons peine à croire, c'est que la ville de Warwick prenne la Corporation de développement économique des Bois-Francs comme bouc émissaire alors que cette dernière n'a rien à voir dans ce dossier.

Toute la région des Bois-Francs, sans exception, profitera économiquement de la tenue à Victoriaville des Jeux du Québec, à plus forte raison les municipalités limitrophes de Victoriaville. Nous avons là une occasion unique de faire connaître à la population du Québec tout entier les avantages touristiques que nous possédons. Mais, malheureusement, à cause d'un certain «esprit de clocher» qui persiste toujours chez nous, nous risquons de manquer le bateau encore une autre fois. Souhaitons que c'est l'absence d'une information plus complète qui a amené les conseils municipaux de Princeville et de Plessisville à appuyer la résolution de la ville de Warwick.

On oublie trop facilement que la ville hôte, en l'occurrence Victoriaville, est la seule responsable des implications financières et civiles de la tenue de la finale des Jeux du Québec, hiver 1981, finale qui nécessite un budget de plus de 650 000 \$. Pourtant, elle ne sera pas la seule à profiter de ces Jeux. Le seul appui financier qui est demandé aux municipalités qui font partie de la Corporation de développement économique des Bois-Francs est la minime somme de 600 \$. Le but de cette demande est d'aider le Comité organisateur des Jeux du Québec à promouvoir le tourisme régional dans le cadre des Jeux du Québec. Et l'on refuse?... On menace même de se retirer de la CDEBF?... C'est à ne pas y croire!

Souhaitons qu'après plus amples informations, les conseils municipaux de Warwick, Princeville et Plessisville reviendront sur leur décision trop hâtive, qui ne fait que nuire à l'esprit régional et, par conséquent, au développement des Bois-Francs.

Marcel Duchesneau

L'UNION



Fondé en 1866, L'Union des Cantons de l'Est est publié et imprimé par l'Imprimerie d'Arthabaska Inc., 370 rue Girouard, Arthabaska, Qué. G6P 6S8, (819) 357-2065.

Editeur:

Roger Lussier

Rédacteur en chef:

Marcel Duchesneau

Rédacteurs:

Gilles Besmargian - Pierre Mailhot
Hélène Ruel

Collaborateurs:

Arthabaska: Alcide Fleury - 357-2358
Plessisville: Clément Carrier - 362-8150
Princeville: Murielle Boucher - 364-2821
Warwick: Maryse Kirouac - 357-9126
Daveluyville: Monique Roy - 367-2285
Ham-Nord: Georgette Aubert-Vézina - 344-2007
Saint-Adrien: M.-Anne Grimard - 828-2842

Photographie:

René Houde

Mise en page:

Réal Houle

Directeur de la publicité:

Michel Gagné

Publicitaires:

André Arsenault - Benoît Paris - Clément Lambert

Tirage:

Jacques Gagnon

Représentant à Montréal:

Hebdos A-1 Inc.
2055 rue Peel, suite 125,
Montréal, Qué. - 845-3842

Prix des abonnements:

40¢ la copie
Au Canada: 20,00 \$ par année
11,00 \$ 6 mois

Poste:

Autres pays: 50,00 \$ par année
Courrier de la deuxième classe
Courrier de la deuxième classe

Autorisation postale:

Enregistrement no 1137

Droits de reproduction:

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

Dépôt légal:

Bibliothèque Nationale du Québec





Semaine du 22 décembre 1980 au 3 janvier 1981

Gédéon,
le P'tit gars
de chez nous,
vous propose
cette semaine :

provigo



MARGARINE Molle

Lactantia
Rég. .99

.73

COKE Format familial

750 ml
Rég. 6/3.79

6

2.29

BUCHES DE NOEL

Vachon
Rég. 2.39
18 oz - 510 g

1.79

Au comptoir des viandes:

DINDES Cat. utilité choix.
Pesanteur 16 lb et plus

.88 lb

JAMBON TOUPIE

Fesse demie ou complète

1.58 lb

DINDES Cat. A
Butter Ball (beurre)
Toutes pesanteurs

1.08 lb

TOURTIERES A LA VIANDE

Gédéon 500 g

1.38 chacune

CREME GLACEE Colonial

Saveurs assorties
2 litres
Rég. 1.79

1.49

EAU DE JAVEL Chanteclair

Gallon 128 oz
Rég. 1.19

.87

PECHES Clarita

Bte 28 oz
Rég. 1.12

.89

GHERKINS

Aylmer
Jarre 15 oz
Rég. 1.49

.69

SAUCE Hot-chicken

Habitant
Bte 14 oz
Rég. .45

3/.89

CAFE Encore - Instant

Jarre 8 oz
Rég. 5.29

4.49

FRITES Valley Farm

Sac 2 lb
Rég. .61

.39

Au comptoir des fruits et légumes:

POMMES

Cat. Can. fantaisie
Cult. Québec
Variété Cortland

5
livres

1.29

RAISINS ROUGES

Cat. Can. no 1
Variété Empereur
Imp. E.U.

.89 lb

ORANGES

Variété Navel
Grosneur 113
Imp. Californie

12
1.19

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Nous ne vendons pas aux marchands.

GEDEON GRENIER INC.

60 BOUL. CARIGNAN - VICTORIAVILLE

N.D.L.R.

L'Union publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs sur des sujets d'intérêt général, en accordant cependant une attention spéciale aux questions locales et régionales. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur qui en assume l'entière responsabilité. L'auteur doit aussi donner les informations relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone afin de faciliter toute communication si nécessaire. Chaque texte (dactylographié si possible) ne doit pas dépasser une page et demie de format 8 1/2 par 11 pouces. L'Union ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues. Tout en respectant la pensée de l'auteur, L'Union se réserve le droit d'abrégé les lettres selon l'espace disponible. Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Opinion libre», L'Union, 370 rue Girouard, Arthabaska, G6P 6S8.

Les moutons pourront-ils au moins vendre leur laine?

On protège les espèces animales en voie de disparition; on évite de détourner une rivière sous prétexte que certains oiseaux aquatiques en souffriraient; ou interdit la chasse ou la pêche pour permettre aux espèces de se régénérer.

Mais les peuples, qu'en fait-on?

Le peuple québécois, noyé dans plus de 250 000 000 d'anglophones, a-t-il des chances de survivre en Amérique?

Monsieur Ryan serait touché, probablement, par la disparition du caribou du Canada ou par l'extinction d'une quelconque race de rongeur. Mais lorsqu'il s'agit de son peuple, des Québécois, ça ne va plus. Il pourrait tout sacrifier à la volonté de M. Trudeau, cet autre Québécois qui protège les anglophones (les chasseurs) pour éviter à tout prix l'épanouissement des francophones du Québec.

N'oublions pas que M. Ryan est d'accord, sur le fond, avec la proposition fédérale. Même s'il tente de faire oublier qu'il est le «vicaire» du tandem Trudeau-Chrétien en s'opposant au caractère unilatéral du projet, il n'en reste pas moins qu'il est prêt à marchander le peuple québécois contre l'appui de l'organisation électorale des libéraux fédéraux.

Et les moutons québécois, que vont-ils faire? Vont-ils encore une fois se laisser tondre? Et si au moins M. Trudeau leur laissait le droit de vendre leur laine!

Pourquoi ne pas avoir le courage, pour une fois, de se relever, de se libérer de ceux qui nous manipulent?

Rappelons-nous ce que disait M. George Drew, Premier ministre de l'Ontario en 1936:

«Il n'est pas inconvenant de rappeler aux Français qu'ils sont une race vaincue et que leurs droits ne sont que des droits qu'en raison de la tolérance de l'élément anglais, lequel en tout respect pour la minorité, doit être considéré comme la race dominante».

Marc Bégin
12, rue Defoy
Arthabaska
357-2585

Avis important

Nos rappelés à nos lecteurs et annonceurs que les bureaux de L'Union et de l'Imprimerie d'Arthabaska seront fermés jeudis et vendredis les 25, 26 décembre et 1er et 2 janvier 1981.

En conséquence, tous les communiqués à être publiés dans les éditions des mercredis 31 décembre et 7 janvier devront parvenir au plus tard à nos bureaux le mercredi précédent l'édition.

En ce qui concerne les annonces classées, elles seront acceptées aux endroits habituels jusqu'au samedi après-midi précédent l'édition.

La Rédaction.

Agrandissement de Produits Gano Ltée

Victoriaville (MB) — «Nous avons préparé le projet d'expansion dans le but d'améliorer la capacité de production que nous avons à l'heure actuelle.»

Telles ont été les paroles prononcées par M. Fernando Gagné, vice-président des Produits Gano Ltée, lors de la conférence de presse annonçant le projet d'expansion de cette entreprise, dimanche le 21 décembre.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon, en compagnie du député d'Arthabaska, M. Jacques Baril, a annoncé l'offre d'une subvention de 33 231 \$ à l'entreprise Les Produits Gano Ltée de Victoriaville, spécialisée dans la fabrication de charcuteries et de mets préparés.

Pour un coût total de 95 000 \$ de la part de l'entreprise répartis en tranche de 50 000 \$ pour la bâtisse et 45 000 \$ pour l'équipement, ce projet permettra la construction d'un entrepôt de cartonnage et l'achat d'équipements modernes en vue d'accroître la productivité du département des mets cuisinés.

Cette entreprise qui a débuté ses opérations en 1953 à l'intérieur d'une épicerie-boucherie, achetait treize ans plus tard le premier terrain du parc industriel et a connu depuis deux expansions qui ont permis l'agrandissement de la bâtisse qui existe aujourd'hui. Le premier projet qui remonte en 1978 consistait en l'agrandissement et la normalisation de l'entreprise qui était alors passée sous inspection gouvernementale permanente. Soulignons que le ministère avait versé 23 500 \$ sur des investissements de 135 000 \$.

Avec la deuxième phase annoncée dimanche, la production de l'usine fera un nouveau bond en avant, passant de 725 000 livres par année à 850 000 livres dans le domaine des mets préparés, tels que les pâtés-à la viande, au saumon ou au poulet, cretons etc., un des secteurs les plus dynamiques de l'industrie alimentaire québécoise. En plus de garantir les emplois existants, la modernisation des Produits Gano Ltée permettra la création de

trois nouveaux postes.

Pour sa part, M. Claude Nadeau, directeur général de la Corporation de développement économique des Bois-Francs, a révélé

que l'investissement annoncé est excellent pour le développement industriel local. M. Nadeau a terminé son allocution en disant: «La ville de Victoriaville est

toujours heureuse de voir ses industries permettre à des travailleurs de trouver un emploi malgré la situation économique pas très encourageante».



Le ministre Garon entouré de MM. Michel Gagné, Rolland Gagné et Jacques Baril procède à la visite de l'industrie Les Produits Gano Ltée. (Photo MB)



Une vue extérieure de l'usine «Les Produits Gano Ltée». (Photo MB)

Donnez
généreusement!



La
Fondation
des maladies
du coeur



Toute...

(suite de la page 2)

tente soit atteint, mais que quelque une des autres conditions du protocole n'ait pas été satisfaite, la Société des Jeux du Québec Inc. se réserve le droit de retenir, à même l'octroi qu'elle verse à la ville hôte, un montant de 10 000 \$ à titre de dommages-intérêts liquidés».

Projet communautaire

Par ailleurs, dans le protocole d'entente signé entre la ville de Victoriaville et le Comité organisateur des Jeux du Québec à Victoriaville Inc., la ville hôte s'engage à ce que tout surplus réalisé lors des Jeux du Québec, soit versé au développement du loisir communautaire.

Avant même que Victoriaville soit choisie comme ville hôte, il était entendu que les surplus réalisés lors de la tenue des Jeux serviraient à défrayer une partie des coûts nécessités par la construction du nouveau centre communautaire régional qui fera place à la vieille aréna. Le 7 mai 1979, le comité consultatif chargé d'étudier le remplacement de la vieille aréna était formé. Le 4 juin 1979, l'adhésion officielle des municipalités d'Arthabaska, Sainte-Victoire et Saint-Christophe au comité consultatif. Ce n'est que trois jours plus tard, soit le 7 juin, que sera annoncé officiellement le choix de la ville hôte pour les Jeux du Québec, hiver 1981, en l'occurrence Victoriaville.

Les résultats officiels

Cinq villes avaient posé leur candidature pour devenir la ville hôte des Jeux du Québec, hiver 1981. Ce sont, outre Victoriaville: Port-Cartier, Dolbeau, Saint-Jérôme et Matane. La grille de pointage obtenu indique que Victoriaville a obtenu un total de 166,84 points (sur une possibilité de 190), alors que son plus proche adversaire, Port-Cartier, cumulait 162,21 points.

Cependant, au critère no 6 portant sur le programme sportif pour les athlètes, comprenant entre autres comme sous-critères: des sites de compétitions adéquats (article 6.1), une

mise à jour des sites de compétitions raisonnable et avantageuse pour promouvoir le sport local (article 6.2), l'éloignement entre les sites de compétitions (article 6.3) et la présentation de l'inventaire complet des équipements et installations (article 6.4).

Or, à ce critère no 6, la ville de Victoriaville a cumulé le plus haut pointage de la province, soit 28,27 points sur une possibilité de 30. Matane venait en deuxième avec un pointage de 27,15.

Engagement des organismes

Précisons ici que les règlements du dossier de candidature précisaient entre autres (article 6): «La candidature devra être appuyée de façon officielle par les organismes publics, para-publics ou privés qui pourraient être impliqués dans la Finale des Jeux du Québec, hiver 1981. Elle devra en outre inclure la résolution des différentes corporations impliquées faisant preuve que les équipements, les sites de compétitions, d'accueil, d'hébergement et autres, seront mis «gratuitement» à la disposition de la ville hôte pour la période prévue pour la tenue de la finale, hiver 1981».

Ainsi donc, selon les critères exigés par la Société des Jeux du Québec et la Fédération québécoise de ski amateur, le choix du Centre de ski d'Arthabaska pour la tenue des épreuves de ski alpin remplissait amplement les normes, tout en étant sujet à quelques améliorations mineures, entre autres l'élargissement de la piste no 2.

L'aspect politique du litige

Nous avons pu vérifier que malgré qu'il faisait partie, à titre de représentant des propriétaires des sites privés, du conseil d'administration du COJQV, M. Gilles Desrosiers s'est toujours abstenu de voter lorsqu'il s'agissait de propositions ou résolutions portant sur les épreuves de ski alpin.

En ce qui concerne les partis politiques de la région, le 28 février 1979, la

Corporation des Jeudo, chargée de préparer le dossier de candidature de Victoriaville comme ville hôte des Jeux du Québec, hiver 1981, recevait une résolution signée conjointement par les associations péquiste, unioniste et libérale du comté d'Arthabaska donnant leur appui sans réserve à la candidature de Victoriaville comme ville hôte.

L'aspect touristique des Jeux

Depuis l'origine des Jeux du Québec, le Comité organisateur des Jeux du Québec à Victoriaville a été le premier comité à inscrire dans son programme l'aspect touristique des

Jeux, ce qui normalement relevait des commissions touristiques régionales.

Le comité a donc décidé d'investir un mini-budget de 7 000 \$ afin de publiciser les événements touristiques permanents de toute la région des Bois-Francs afin de faire connaître tout ce qu'un visiteur qui arrive dans une région étrangère doit savoir. Ce «dossier» devait être remis à la suite des Jeux à la CDEBF pour usage ultérieur.

Mais, afin de l'aider à développer davantage sa promotion touristique dans le cadre des Jeux du Québec, hiver 1981, le COJQV a fait appel à la Corporation de développement économique

des Bois-Francs. Voilà pourquoi cette dernière a demandé à chaque municipalité-membre, soit Victoriaville, Arthabaska, Warwick, Princeville et Plessisville, d'investir une somme de 600 \$ pour l'aider à promouvoir l'aspect touristique des Jeux du Québec dans la région des Bois-Francs.

Lorsque l'on sait que le budget global des Jeux du Québec, hiver 1981, à Victoriaville s'élève à plus de 650 000 \$ et que la ville hôte est la seule responsable de toutes les incidences financières de ces Jeux, que des dizaines de bénévoles ont travaillé durant deux ans pour monter

un dossier digne d'éloges et mettre définitivement la région des Bois-Francs sur la carte grâce à la tenue à Victoriaville des Jeux du Québec, plusieurs se posent la question à savoir: «Où étaient-ils ceux-là qui, aujourd'hui, crient dans le désert...?»

Rencontre

Précisons en conclusion qu'une rencontre entre des représentants du conseil d'administration du Comité organisateur des Jeux du Québec à Victoriaville et les autorités municipales de la ville de Victoriaville était prévue, hier soir, afin de tenter d'éclaircir la situation actuelle en rapport avec les épreuves de ski alpin.

NOËL approche...

C'est donc le temps de passer chez votre marchand de meubles Prestige: il a pour vous des suggestions de cadeaux à la fois originaux, pratiques, et surtout de qualité. N'attendez plus, car Noël approche... à grands pas!

Vente avant inventaire 10% d'escompte sur appareils électriques en magasin jusqu'au 31 décembre

Vente avant inventaire 20% d'escompte sur tous les meubles en magasin jusqu'au 31 décembre

Meubles Perreault Inc. d'Arthabaska
vous souhaite un Joyeux Noël et
une Bonne et Heureuse Année

chez votre marchand de

meubles prestige



EUROPE MEUBLES

BOUTIQUE LULU

Lucille Mayer, prop.

Confection pour dames
Grandeurs de 5 à 24 1/2 ans

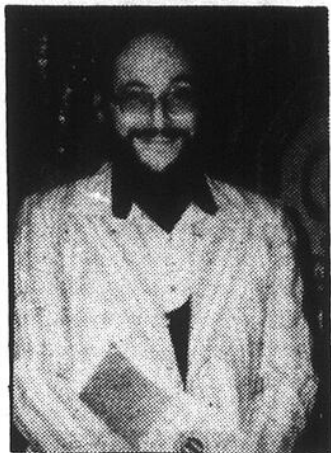
Bienvenue au gens
du Troisième Age



81 rue Lafrance (face au Cégep) **759-6064**
Victoriaville J.n.o. aux 15 jours

Club Optimiste

Les Optimistes de Victoriaville ont accueilli lors de leur dernier souper hebdomadaire un nouveau membre en la personne de M. Jean-Marie Perreault.



Professeur en information scolaire à l'école Albert Morissette, M. Perreault sera un atout précieux pour le club Optimiste.

Fête des Hamel

L'été 1981 marquera le 325e anniversaire de l'arrivée en Amérique des deux ancêtres Hamel, Jean et Charles. Si le questionnaire-réponse du Comité du 325e anniversaire des Hamel d'Amérique, ne vous est pas encore parvenu, veuillez écrire afin d'aider les organisateurs à compléter la liste de leurs invités. Ecrire à: Comité du 325e anniversaire des Hamel d'Amérique, C.P. 482, succursale postale Montréal-nord, Montréal, H1H 5L5, ou téléphoner à Marie-Paule Hamel, (514) 931-7311, local 199.

La campagne va bon train

La campagne des oeuvres charitables des Chevaliers de Colomb du Québec va bon train. Elle se terminera le 7 mars 1981.



Ouvrez grand votre coeur car les argents servent pour les vocations sacerdotales, le troisième âge, la jeunesse, le Domaine de la fraternité et plusieurs autres dons au niveau provincial durant l'année. Sur la photo, on voit le président du comité provincial pour les oeuvres charitables des Chevaliers de Colomb du Québec, M. Marcel Gignac, en compagnie du Député d'Etat de la province, M. Charles-A. Déry.

Travailleurs de la construction

La Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada rappelle aux travailleurs et travailleuses de la construction qui retirent actuellement des prestations d'assurance-chômage qu'ils recevront de l'Office de la construction du Québec doit être

signalée comme un «gain» sur leur prochaine déclaration de prestataire. Une déclaration incomplète peut entraîner un délai dans l'émission d'un chèque de prestations. De plus, l'oubli ou l'omission de déclarer la paye de vacances peut obliger la Commission à établir un trop-payé et à réclamer un remboursement.

Conseil 6230 d'Arthabaska

Arthabaska — Le Grand Chevalier Martial Couture tient à remercier tous les Chevaliers qui ont participé à la fête des personnes âgées et malades de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et du Foyer Fleury. A noter que seule



la carte de membre 1981 sera acceptée pour l'initiation du mois de janvier. Récemment (photo ci-jointe), le conseil a remis 500 \$ au docteur Langelier pour l'achat de machinerie pour l'hôpital. Nos meilleurs voeux d'un Joyeux Noël et d'une Bonne Année à tous!

Fermières de Saint-Rémi

Saint-Rémi-de-Tingwick — Plusieurs dames ont participé au concours du mois lors de l'assemblée mensuelle de décembre du cercle des Fermières de Saint-Rémi-de-Tingwick. Il s'agit de Mme Lola Brick qui apporta des poupées de chiffon, un chien-jouet rembourré et un coussin court-pointe, Mme Fernande Beauchesne (poupée marquis), Mme Madeleine Descormiers (ensemble de sous-plats tissés), Mme Laurette Brunelle (paire de pantoufles tricotées), Mme Claire Poisson (revêtement décoratifs pour les bouteilles de vin) et Mme Carmen Champoux (baluchon et un chapeau centenaire). Du côté des arts culinaires, Mmes Alices Roberge et Madeleine Descormiers ont présenté chacune une recette de tarte aux pacanes. Il y eut également au cours de cette réunion un échange de cadeaux. A noter que le mois prochain, une démonstration sera donnée par une invitée spéciale.

Club Holstein

Lors de leur dernière réunion, les directeurs du club Holstein des Bois-Francis ont tracé le programme de l'année 1981. Parmi les activités au programme, on remarque la soirée sociale, à la Salle du Canton de Warwick, le 27 février; une journée d'étude, à la Salle Windsor de Victoriaville, le 5 mars; le jugement Holstein, lors de l'exposition de Victoriaville, le 13 août; l'encan annuel, à Victoriaville, le 14 octobre; et l'assemblée générale annuelle le 10 novembre. Les directeurs ont discuté d'un voyage possible pour les membres à l'occasion de l'exposition de Madison (Winconsin), une des plus grandes foires agricoles aux Etats-Unis, en octobre 1981.

Ceinture de sécurité

Dans le nouveau Code de la sécurité routière, tous les passagers de la banquette avant, y compris les enfants, devront, sans exception, être retenus par la ceinture de sécurité ou être installés dans des sièges d'enfants. Autrement, ils devront voyager sur la banquette arrière. Auparavant, la loi ne s'appliquait pas pour les enfants âgés de moins de 5 ans.

Priorité aux piétons

Le projet de loi no 4, Code de la

sécurité routière, touche à la priorité de passage aux piétons. L'automobiliste se devra d'afficher une attitude courtoise à l'égard des piétons et de lui reconnaître la priorité d'usage de la chaussée en face d'un feu vert, aux intersections réglementées par des signaux d'arrêt ou sur des passages pour piétons. Par contre, les piétons devront respecter les feux de piétons et la priorité au véhicule routier qui circule sur un chemin public où il n'y a pas d'intersection ou de passage pour piétons.

Le respect du principe de priorité aux piétons sera assuré par l'imposition de sanctions aux conducteurs et aux piétons

récalcitrants. Les pénalités au conducteur contrevenant aux obligations envers les piétons seront de 25 à 50 \$. Le piéton ne respectant pas ses obligations sera passible d'une amende de 10 à 25 \$.

M. et Mlle Commerce

Sylvie Constant et Alain Poiré sont devenus M. et Mlle Com-



merce de la Polyvalente Le Bois la semaine dernière, à l'occasion d'une journée culturelle et récréative. Un jury composé de 5 personnes devait choisir l'étudiant et l'étudiante ayant démontré le plus de talent lors du concours en deux volets - expression spontanée et expression rythmique. Les quelque 200 élèves de l'option commerce et les 20 professeurs ont participé à la fête à la salle Windsor de Victoriaville. Pour ajouter plus de vie à la journée, bon nombre d'étudiants s'étaient déguisés, comme l'indique notre photo. Mme Aurore Beaulieu Paquet, enseignante à la Poly. de Victoriaville, était la responsable de la fête.

Un cadeau signé




32 heures avant de célébrer Noël

Il est encore temps de choisir "Le Cadeau apprécié" provenant d'une grande maison de Victoriaville

De tout, pour tous les goûts et à tous les prix



Raymond Nappert veut être présent pour plaire à Noël!

Raymond Nappert

Bijoupro Diamantaire

Carrefour des Bois-Francis, 475 Boul. Jutras Est, 758-0637, Victoriaville.

En résumé...

Les Troubadours

Victoriaville — Voici le nom de l'heureux gagnant du tirage «Bar garni» organisé récemment par le corps de tambours et clairons les Troubadours de Victoriaville. Il s'agit de M. Raymond Calille de Victoriaville et le billet chanceux portait le no 4641. Les Troubadours profitent également pour offrir leurs meilleurs voeux d'un Joyeux Noël et d'une Bonne Année à toute la population de la région

Notre-Dame-des-Bois-Francis

Arthabaska — Le cercle Notre-Dame des Bois-Francis d'Arthabaska, des Filles d'Isabelle, tenait sa réunion mensuelle le 17 décembre dernier. 100 membres étaient présents. Il y eut échange de cadeaux. On décida lors de cette réunion de faire un don aux pauvres de la paroisse ainsi qu'à l'église paroissiale. Le 17 janvier prochain, il y aura une soirée récréative, animée par les Filles d'Isabelle, pour les handicapés de Victoriaville. Le 31 janvier: soirée mixte pour tous les membres et leurs parents et amis. On peut réserver ses billets à l'avance auprès de Mme Marie-Marthe Desmarais (tél.: 758-3675). Par ailleurs, le 13 décembre dernier, la fête des enfants fut une réussite complète. 240 cadeaux ont été distribués.

Conseil 6479 de Tingwick

Tingwick — Les personnes qui désiraient se procurer des billets pour la campagne des oeuvres sont invitées à contacter le président Paul-André Baril (359-2482). Des prix seront attribués aux meilleurs vendeurs. Récemment, un don a été fait aux scouts de Tingwick. Joyeux Noël et Bonne Année à tous!

Précision

Victoriaville — La propriété de M. Gilles Gamache dont il s'agissait dans la nouvelle parue dans l'édition de la semaine dernière (page A-11), était un terrain situé dans la municipalité Sainte-Victoire. M. Gamache nous informe que le montant des taxes dues a maintenant été réglé et qu'en conséquence cette propriété ne sera pas vendue par la municipalité.

Conseil 5986 de Princeville

Princeville — Lors du dernier déjeuner du Conseil 5986 de Princeville qui avait lieu le 14 décembre dernier, le Grand Chevalier, M. Peter Heeremans, a profité de l'occasion pour remettre au trésorier Yan Heeremans, une plaque-souvenir à titre de Chevalier du mois. Par ailleurs, avec un sac rempli de cadeaux et de friandises, les enfants ont accueilli avec joie la fête annuelle qui leur est organisée. Le 23 janvier prochain, en la salle Dupré de Princeville, aura lieu la soirée annuelle en l'honneur de l'aumônier du conseil, le curé Pierre-Paul Lefèvre.

Million possible

Warwick (MK) — Le Conseil 2868 des Chevaliers de Colomb de Warwick, fait son lancement pour le tirage «Provincial du million possible». Le responsable de la vente des billets est M.Yvon Germain; on pourra se procurer des billets auprès de tous les Chevaliers de Colomb du Conseil 2868.

«Une journée débile»

Warwick (MK) — Toujours dans le cadre des activités de la Maison des Jeunes, il y aura «une journée débile», le 29 décembre prochain de 13 heures à 16 heures, au gymnase municipal de Warwick. Voici quelques activités prévues à l'horaire de cette journée: jouer au volleyball avec des gants de hockey, participer à une course de lenteur, etc... Il faut noter que toutes les activités de la Maison sont accessibles, à tous les jeunes de 12 à 18 ans de Warwick et des alentours. Bienvenue à tous les jeunes et l'entrée est libre!

Une coop d'habitation

Une nouvelle coopérative a pris naissance à Plessisville. En effet, l'Office municipal d'habitation de Plessisville a convoqué une rencontre pour discuter des problèmes de logement et des solutions à y apporter. Un comité provisoire a été mis sur pied afin d'étudier un projet de coopérative pour cette ville. On pense donc actuellement répondre aux besoins des personnes du troisième âge.

Cours prénatals

Les cours prénatals en piscine sont à nouveau offerts aux femmes enceintes dès le 14 janvier. Pour s'inscrire, il suffit de communiquer avec Jocelyne au numéro suivant: 357-8013.

Urgence

Jusqu'au 23 janvier prochain, ce sont les médecins de la Clinique médicale Notre-Dame Inc. qui assument la responsabilité du service d'urgence des soins à domicile. En cas d'urgence, on compose le numéro suivant: 758-3165.

Ailleurs qu'ici...

(Telbec) — La CSN, l'Association québécoise pour la défense des retraités et l'Association pour la défense des droits sociaux ont demandé au ministère des Affaires sociales de retirer le projet de règlement mis de l'avant par le gouvernement québécois et visant à faire payer aux personnes âgées et aux assistés sociaux des frais dits «modérateurs». Ces groupes s'opposent à cette mesure car des études ont prouvé que les frais n'ont aucun effet modérateur sur la consommation, la mesure touche le consommateur et ne s'attaque pas aux responsables du coût des médicaments.



LABBE Métro

898 SUD, BOUL. BOIS-FRANCS
ARTHABASKA

Consultez nos pages "Métro"
de prix spéciaux dans le journal
"La Nouvelle" de chaque semaine

**PORC
HACHE**
Produit décongelé
(rég. 1.79) la livre **1.38**

**JAMBON
CUIT**
Ultra-maigre
Tranché (rég. 3.49) la livre **2.88**

FROMAGE
Cheese Whiz de "Kraft"
Pot 500 g (rég. 2.26) **1.99**

COKE
Format familial
750 ml - Carton de 6
bout.
SPECIAL

2.28
(rég. 3.79)

**MARGARINE
MOLLE** - "Lactantia"
Boite plastique de 2 livres
(rég. 1.99) SPECIAL

1.45

**POMMES
Mc Intosh**
Du Québec
Fantaisie - Sac de 4 livres
(rég. 1.59) SPECIAL

.95

BISCUITS
Ritz de Christie
Boîte 450 g
(rég. 1.55)

1.39

**PAPIER
MOUCHOIRS**
"Facelle Royale"
Boîte de 100

.79
(rég. 0.95)

**JUS DE
TOMATES**
"Heinz" - 48 oz

.89
(rég. 1.07)

*Joyeuses
Fêtes
à tous
nos clients
et amis!*

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le prix des articles annoncés est valable tant qu'il y en aura. Pas de bon de garantie de prix. Pas de vente aux marchands. Prix en vigueur jusqu'au 27 décembre 1980.

Un budget de 9 millions \$ pour Victoriaville en 1981

Victoriaville (GB) — Le budget adopté par les membres du conseil municipal de Victoriaville, lors d'une assemblée spéciale la semaine dernière, s'élèvera à 9 026 000 \$, 10,34% de plus qu'en 1980.

L'élément le plus important au chapitre des revenus, les différentes taxes, devrait rapporter la somme de 6,5 millions \$ dans les coffres de la ville, soit 27,7% de plus qu'en 1979. Les compensations tenant lieu de taxes passeraient de 957 112 \$ à 791 600 \$ ou 165 558 \$ de moins que l'année précédente.

Du côté des dépenses, les frais de financement prennent la plus grosse part du gâteau avec 2,8 millions \$ ou une augmentation de 12,5%. L'administration générale demeure à peu près au même niveau que le budget précédent, soit 1,4 million \$. La sécurité publique connaîtra une hausse de 10,9% et les dépenses prévues totalisent 1,2 million \$. L'autre point important, le transport routier, subira une augmentation de 7,5% et s'élèvera à 1,1 million \$. A eux seuls, ces quatre points

prennent 73% du budget de 1981.

Commentant le budget, le maire Robert Caron n'a pas manqué de faire ressortir que la réforme de la fiscalité municipale mise sur pied par le gouvernement provincial ne favorisait aucunement sa ville. Contrairement à ce qu'avait promis le ministre des Affaires municipales, les villes touchées par l'abolition de la taxe de locataire ne seront pas indemnisées. De ce fait, Victoriaville doit aller chercher dans les goussets des contribuables un

montant supérieur à un demi million de dollars.

Les compensations tenant lieu de taxes et le transfert de l'impôt foncier scolaire normalisé n'arrivent pas à combler les revenus que recevait la municipalité avant la réforme fiscale. Ici, on retrouve un écart de 394 000 \$. Selon le trésorier municipal, au moins 60% de la dernière augmentation de la taxe foncière est attribuable à une perte de revenus de la taxe de vente, de la taxe de locataire et de subventions pour les villes de 5 000 âmes et plus.

Immobilisations

Relativement au plan triennal d'immobilisations, les dirigeants municipaux ont prévu des dépenses totalisant 8 568 300 \$ pour 1981, 1982 et 1983. La première année, la ville prévoit immobiliser 3 503 300 \$ pour des travaux

d'aqueduc et d'égouts, l'ouverture de rues, l'entretien de bâtisses et d'équipement, la réfection de trottoirs, l'asphaltage de rues, etc.. En 1982, on envisage dépenser 2 535 000 \$ pour des travaux semblables dans

la municipalité. Enfin, au cours de la dernière année du plan, la ville entrevoit immobiliser 2 530 000 \$.

Comme le laissait entendre le maire Caron, la ville n'est pas obligée de dépenser ces montants mais

doit se soumettre à des directives gouvernementales. Pour l'année qui se termine, on avait prévu dépenser 4 106 500 \$ mais la ville n'a engagé que 3,4 millions \$ dans des travaux divers.

Des services réduits pour la population

Victoriaville (GB) — Afin d'en arriver à un budget équilibré, comme l'exige la loi, les conseillers municipaux de la ville de Victoriaville ont dû exécuter quelques tours de force.

Comme le laissait entendre le maire Caron, des coupures ont été nécessaires à différents postes pour en arriver à réduire au maximum l'augmentation de la taxe foncière en 1981 pour les contribuables de la ville.

Interrogé à savoir si la population sera pénalisée par l'absence ou la diminution de certains services, le premier magistrat a réagi ainsi:

«Nos citoyens devront s'habituer, pour un, à attendre la fin d'une tempête avant de voir les préposés au déneigement exécuter leur travail, surtout lorsque la dite tempête survient la fin de semaine.

«Dans un premier temps, nous tenterons d'éliminer ou de réduire le temps supplémentaire et ce, en ne négligeant jamais la sécurité de nos contribuables. Nous continuerons à sabler les trottoirs et les intersections mais la grosse partie du nettoyage des rues ne sera faite qu'après la tempête, de poursuivre M. Caron.

De plus, la ville tentera de réduire son appui financier à

certain organismes, avec l'appui de ces derniers. Par ailleurs, les édiles essaieront d'impliquer davantage la population dans les domaines des loisirs et de la culture. «Nous ferons l'impossible pour développer le bénévolat sur nos terrains de jeux, si on veut bien nous appuyer», d'ajouter le maire Caron. Mentionnons ici que le secteur des loisirs nécessitera des déboursés dépassant 730 000 \$ en 1981, comparativement à 680 000 \$ en 1980.

En gros, on peut avancer sans se tromper que notre population devra se serrer la ceinture en 1981 et ne pas anticiper d'autres services que ceux déjà existants.

A Victoriaville en 1981

Hausse de 20% de la taxe foncière

Victoriaville (GB) — Même si le taux de la taxe foncière passe de 2,03 \$ à 1,68 \$ du 100 \$ d'évaluation, pour les contribuables de Victoriaville en 1981, il n'en demeure pas moins que le compte de taxe connaîtra une augmentation d'environ 20%.

Cette situation est due à une hausse de l'évaluation des constructions, qu'il s'agisse de maisons unifamiliales, de triplex ou de bâtisses multifamiliales. La nouvelle évaluation municipale fait en sorte que la majorité des biens immobiliers sur le territoire de la ville passe de 177,4 millions \$ à 284,8 millions \$, pour une hausse de 60,5%.

Au chapitre des autres taxes, la taxe foncière spéciale (fonds industriel) demeure à 0,05 \$ du 100 \$ d'évaluation mais elle augmente automatiquement en raison de l'évaluation qui connaît un bond moyen supérieur à 50%.

La taxe de vidanges passe de 11,50 \$ à 15 \$; la taxe pour les services d'eau et d'égouts

demeure à 100 \$ par unité de logement et la taxe d'affaires (établie selon la valeur locative) passe de 8 à 10%.

De plus, on voit apparaître une taxe spéciale sur les terrains vacants desservis par les services municipaux. Le taux de cette taxe a été fixé à 0,81 \$ du 100 \$ d'évaluation, pour les propriétaires de terrains.

Mentionnons enfin que les services apportés aux nouvelles constructions par la ville seront payables par le propriétaire, à raison de 1,57 \$ du pied linéaire et ce, pour la durée de l'emprunt par obligations.

Il serait peut-être bon de préciser que l'évaluation médiane des constructions sur le territoire de la ville de Victoriaville s'établit à 98%. Auparavant, elle était d'environ 80% de la valeur. Les contribuables qui jugeront que l'évaluation de leur propriété ne correspond pas à l'expertise faite auront jusqu'au mois de mai pour demander une révision.

Attention "poêle hermétique", attention amateur de poêles à combustion lente, vous pouvez vous procurer ces poêles de fabrication canadienne

MOIS DE DECEMBRE 15 % de rabais sur poêles en magasin.

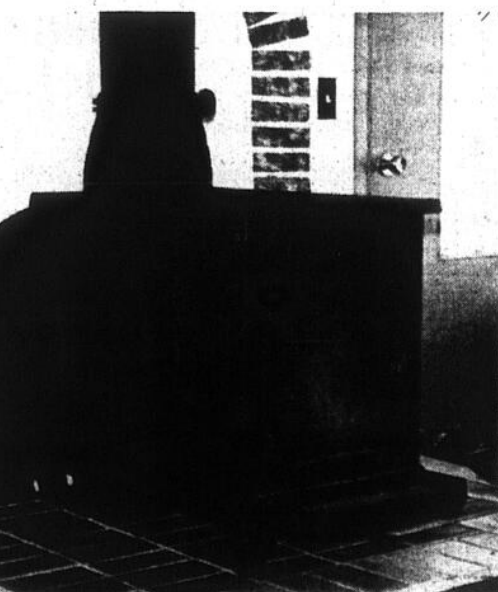
Le Caribou

- 100% en fonte
- Pas de briques isolantes
- Signifie meilleur rendement que l'acier
- Peut être muni d'une clef
- Si air contrôlé, chauffage durera de 10 à 12 heures suivant la qualité du bois.

Pour voir le poêle en opération, rendez-vous aux Foyers Canadiens.

Ouvert de 9:00 à 21:00 du 9 déc. au 23 déc. 1980

LES FOYERS CANADIENS enr



Les Foyers Canadiens Enr.
438, 4e rue - C.P. 74 - Daveluyville
Tél.: (819) 367-2999

Les gagnants des bas de Noël

Victoriaville — Voici la liste des gagnants du concours de dessins ou contes «Bas de Noël» organisé par le Carrefour des Bois-Francs, en collaboration avec L'Union. On prendra note que les gagnants ont été tirés au sort.

Ceux ou celles dont le nom paraît ci-après, et qui n'auraient pas encore été contactés, n'ont qu'à se présenter au Carrefour des Bois-Francs pour réclamer leur prix.

Les gagnants sont:

Normand Labrie, 8 ans, 610 avenue Dufour, Laurierville;

Josiane Gendron, 28 Saint-Jean-Baptiste, Victoriaville;

Steve Michel, 10 ans, 166 boul. Baril, Princeville;

Patrice Toupin, 9 ans, 60 Jacques Gérard, Arthabaska;

Emilien Ruel, 591 rue Principale, Saint-Ferdinand;

Suzanne Nolin, 1 1/2 an, 6 Daveluy, Victoriaville;

Mélanie Boudreault, 4 ans, 250 Des Erables, Sainte-Eulalie;

Jaysrael Auger, 2 ans, 80 Piché, Victoriaville;

Jean-Marie Valois, 13 ans, 10 Ancil, Victoriaville;

Janice L. Boucher, 10 ans, R.R. 1, Saint-Samuel;

Louis-Carl René, 7 ans, 73 avenue Des Bouleaux, Victoriaville;

Marie Carignan, 5 ans, 108 avenue Du Parc, Victoriaville;

Louis Croteau, 8 ans, 6 Camiré, Victoriaville;

Lyne Deladurantaye, 5 ans, 341 Racine, Princeville;

Jean-Paul Bernier, 5 ans, Sainte-Elisabeth-de-Warwick;

Jonathan Boucher, 4 mois, 94 Carrière, Victoriaville;

Pascal Roy, 8 ans, Tingwick;

Caroline Côté, 5 ans, 30 Alexandre, Victoriaville;

Lucille Girard/Patrick, 6 ans, R.R. 1, Victoriaville;

Sonia Lessard, 4 ans, 1860 Saint-Calixte, Plessisville;

Nancy Fournier, 11 ans, 5 Olivier, Victoriaville;

Francine Côté, 12 ans, 1866 Saint-Laurent, Plessisville;

Roland Thibodeau, 7 ans, R.R. 1, Princeville;

Maryse Boisvert, 10 ans, 52 Mailhot, Princeville;

Jeanine Tanguay, 2 ans, R.R. 1, Dauville;

Marguerite Roux, 5 ans, 26 Père Lévesque, Victoriaville;

Ghislaine Fortier, 60 Allaire, Victoriaville;

Yannick Trépanier, 4 ans, 329 rue Faraud, Victoriaville;

Julie Lavigne, 6 ans, R.R. 1, Saint-Valère;

Antoinette Cyrenne, Saint-Samuel;

Jean Decourval, 13 Lactantia, Victoriaville;

Catherine Fafard, 4 Madeleine, Victoriaville;

David Bellavance, 1041 Vallée, Plessisville;

Mélanie Vallières, 4 Castonguay, Arthabaska;

Dominic Fouquette, 131 Versailles, Victoriaville;

Chantal Deshaies, 37 Fortier, Victoriaville;

Louise Corriveau, 43-A Campagna, Victoriaville;

Sonia Roux, 137, 10e rang ouest, Princeville;

Sophie Boisvert, 5 Grenier, Victoriaville;

Dany Desrochers, R.R. 1, Warwick;

Lyne Daigle, 303 route 263, Princeville;

J.-François Leblanc, Saint-Sylvere;

Julie Lainesse, 19 R.R. 1, Warwick;

Marie-France Grenier, R.R. 1, Victoriaville;

J.-François Béliveau, 5 boul. Sainte-Croix, Victoriaville;

Eric Lizotte, 106 Lafrance, Victoriaville;

Yvette Trotter, Arthabaska;

Marc-André Perreault, R.R. 3, Warwick;

Marie-Eve Gagné, 6 Bibeau, Arthabaska;

Sylvain Létourneau, 34 Père Lévesque, Victoriaville;

Gaétan Desruisseaux, 805 avenue Des Pinsons, Victoriaville;

Karina Daneau, 30 Gagnon, Arthabaska;

Solange Turcotte, 65 Côté, Arthabaska;

Nathalie Ramsay, 67 avenue Des Nations, Victoriaville;

ville:

Caroline Gilbert, 12 Bellevue, Asbestos;

Rita Lavole, 77 Perreault, Victoriaville;

Nancy Ramsay, 920 Cartier, Valcourt;

Stéphane Champagne, 246, 4e rang, Saint-Rosaire;

Noëlla Laroche, 77 Mailhot, Arthabaska;

Manon Ruel, 146, 2e avenue, Daveluyville;

Louise Grandmaison, Cap-de-la-Madeleine;

Marilyne Bergeron, 21 Richard, Victoriaville;

Nancy Larrivée, 477 De Paquet, Sainte-Marie-de-Blandford;

Tony Laplante, 14 Renald, Princeville;

Elaine Gaudreau, route 116, Arthabaska;

Sébastien Couture, 6 ans, 6 Couture, Victoriaville;

Nicolas Cantin, 6 ans, 1895 rang 8, Saint-Valère;

Vicky Bergeron, 1 an, 21 Bergeron, Victoriaville;

Karine Lafrenière, 4 ans, 7 Dallaire, Victoriaville;

Esther Allaire, 6 ans, 315 Emile, Victoriaville;

Eric Lehoux, 3 ans, 124 Rougemont;

Suzie Leclerc, 5 ans, 250 Leclerc, Princeville;

Raphaël Levasseur, 8 mois, 378 Girouard, app. 1,

Arthabaska;

Pascale Dusseault, 8 ans, 1788 Tardif, Plessisville;

Francine Couturier, 12 ans, 8 Jeanne-Mance, Arthabaska;

Sonia Béliveau, 12 ans, 18 Saint-Antoine, Victoriaville;

Marie-Eve Gobeil, 4 ans, 2 Gosselin, Arthabaska;

Caroline Rivard, 10 ans, 14-a Onil, Victoriaville;

Marilyne Bergeron, 4 ans, 21 Richard, Victoriaville;

Cédric Gagnon, 9 ans, 20 Plaisance, Arthabaska;

Maryse Rivest, 122 Golf, Valleyfield;

André Caron, c.p. 10, Laurierville.

Zellers

EXTRA! EXTRA! DE POLAROID ET ZELLERS

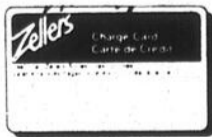
Achetez l'appareil de photos "ONE STEP" à

36.88

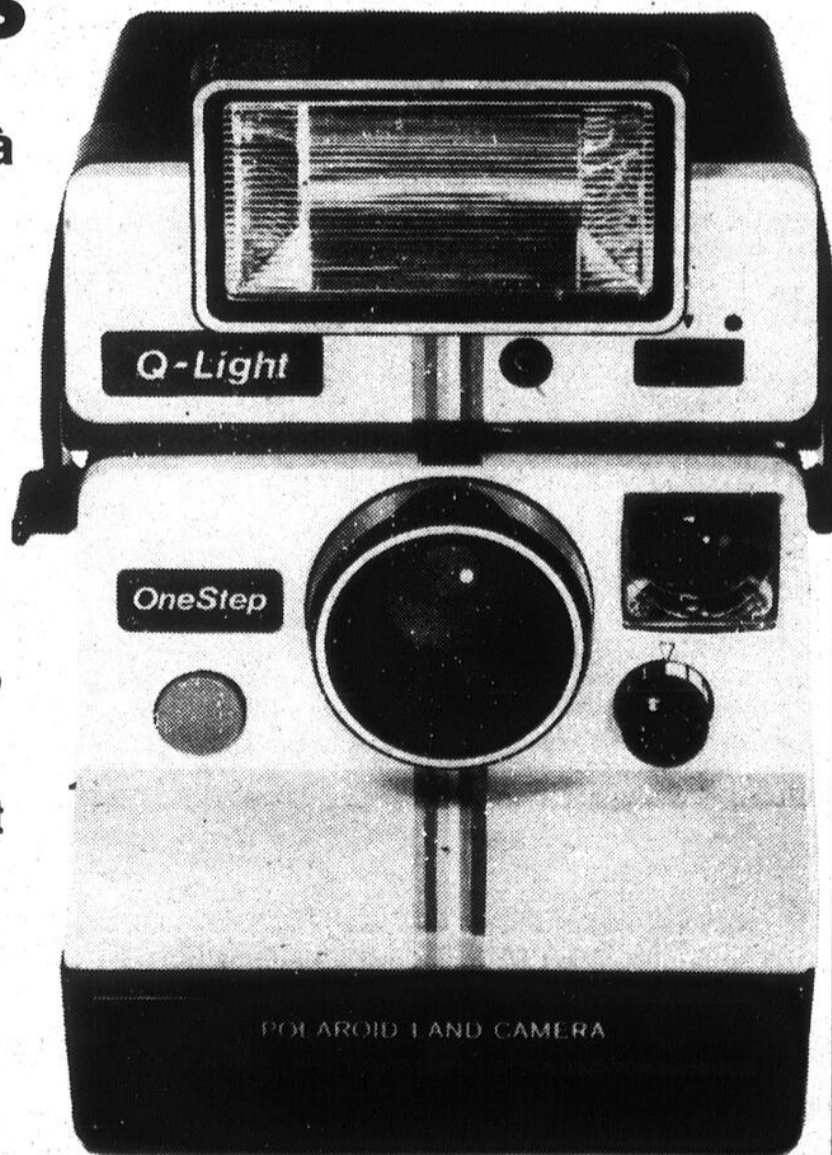
et vous recevrez, directement de polaroid, un Flash Electronique assorti pour \$10 seulement

(Prix de détail suggéré du manufacturier 48.75)

En plus, vous recevrez \$15 en coupons d'argent instantané de Polaroid.



Nous acceptons la carte de crédit



Ailleurs qu'ici...

Montréal (Telbec) — Selon une étude menée par MM. Damien Chouinard et Claude Hamel, psychologues au Service d'orientation et de consultation psychologiques de l'Université de Montréal, 75% des nouveaux diplômés détenaient, six mois après l'obtention de leur diplôme, un emploi et la moitié d'entre eux avait déjà trouvé cet emploi avant la fin de leurs études. Cette étude a été menée auprès de 3 466 diplômés de 1979.

Zellers

Carrefour des Bois-Francs
475 est boul. Jutras, Victoriaville

Société coopérative agricole des Bois-Francis

Nouveau centre de traitement et d'entreposage des céréales

Victoriaville (MB) — Il aura fallu des investissements de 1 500 000 \$ et une subvention de 700 000 \$ du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, pour la réalisation du nouveau centre de traitement et

d'entreposage des céréales de la Société coopérative agricole des Bois-Francis, obtenant une capacité de 4 000 tonnes métriques.

C'est ce qu'ont annoncé les directeurs de la SCABF, dimanche dernier, devant plus de 400 personnes, à l'occasion de la bénédiction et de l'inauguration officielle du nouveau centre.

Origines

Groupant à prime abord soixante-trois cultivateurs de Warwick en 1940, cinq ans plus tard le nombre de sociétaires passe à 92 membres avec un capital ordinaire payé de 7 772,50 \$ pour un actif totalisant 58 286,52 \$. A la même époque, les cultivateurs de la région de Victoriaville se regroupent pour fonder en 1946 la Meunerie coopérative agricole de Victoriaville. A ses débuts, on y compte 201 membres ayant un capital ordinaire payé de 7 025 \$.

Continuant de prospérer chacune de leur côté, c'est alors qu'en 1974, le mouvement coopérative agricole de la région fait un pas de l'avant et que la Coopérative agricole de Warwick et la Meunerie coopérative agricole de Victoriaville se fusionnent. Une nouvelle coopérative est née: la Société coopérative agricole des Bois-Francis.

L'élan

Depuis, la Coopérative agricole des Bois-Francis n'a cessé de prospérer. Aujourd'hui, cette entreprise représente deux meuneries spécialisées, deux quincailleries et centres de matériaux de construction, un service de machinerie agricole le plus complet de la région, deux usines d'engrais chimiques pour livraison en vrac et en sacs, un centre de distribution de Sol-Az-28%, une flotte de camions, un service de pétroles, deux postes d'essence, des entrepôts, service routier pour pneus, un garage pour l'entretien de ses véhicules et comme dernière acquisition, un tout nouveau service de traitement et d'entreposage des grains produits à la ferme.

Nouveau centre

Amorçant ses travaux le 2 novembre 1979, pour connaître le début des opérations du nouveau centre de traitement et

d'entreposage des grains de la Société coopérative agricole des Bois-Francis, le 8 août 1980, cette société obtient cette année 1 250 tonnes métriques d'avoine, 3 300 tonnes métriques d'orge, 930 tonnes métriques de blé et 2 945 tonnes métriques de volume manipulé pour un total de 8 425 tonnes métriques.

La capacité de réception du nouveau centre est de 100 tonnes métriques/heure, sa capacité de séchage de 30 tonnes métriques/heure (orge) et 15 tonnes métriques/heure (maïs), alors que la capacité de nettoyage est de 80 tonnes métriques/heure et que la balance à camion est de 60 tonnes métriques.

Par ailleurs, comme l'a mentionné M. Marcel Pothier, directeur général de la Société coopérative agricole des Bois-Francis, «Ce nouveau centre en plus d'augmenter les ventes de 12% cette année, a permis une amélioration de la qualité des céréales et une sécurité dans la production».

Mentionnons en terminant que la SCA des Bois-Francis compte en 1980 785 membres pour un actif de 18 millions \$ et un chiffre d'affaires de 37 000 000 \$, et qu'elle fait partie des dix-huit centres du même genre à être construits ou mis en chantier au Québec au cours des quatre dernières années.



Bénédition et inauguration officielle du nouveau centre de traitement et d'entreposage des céréales à Victoriaville.

(Photo MB)



M. Marcel Pothier, directeur général de la SCA des Bois-Francis, a donné aux invités de marque assis à la table d'honneur de même qu'aux personnes présentes à

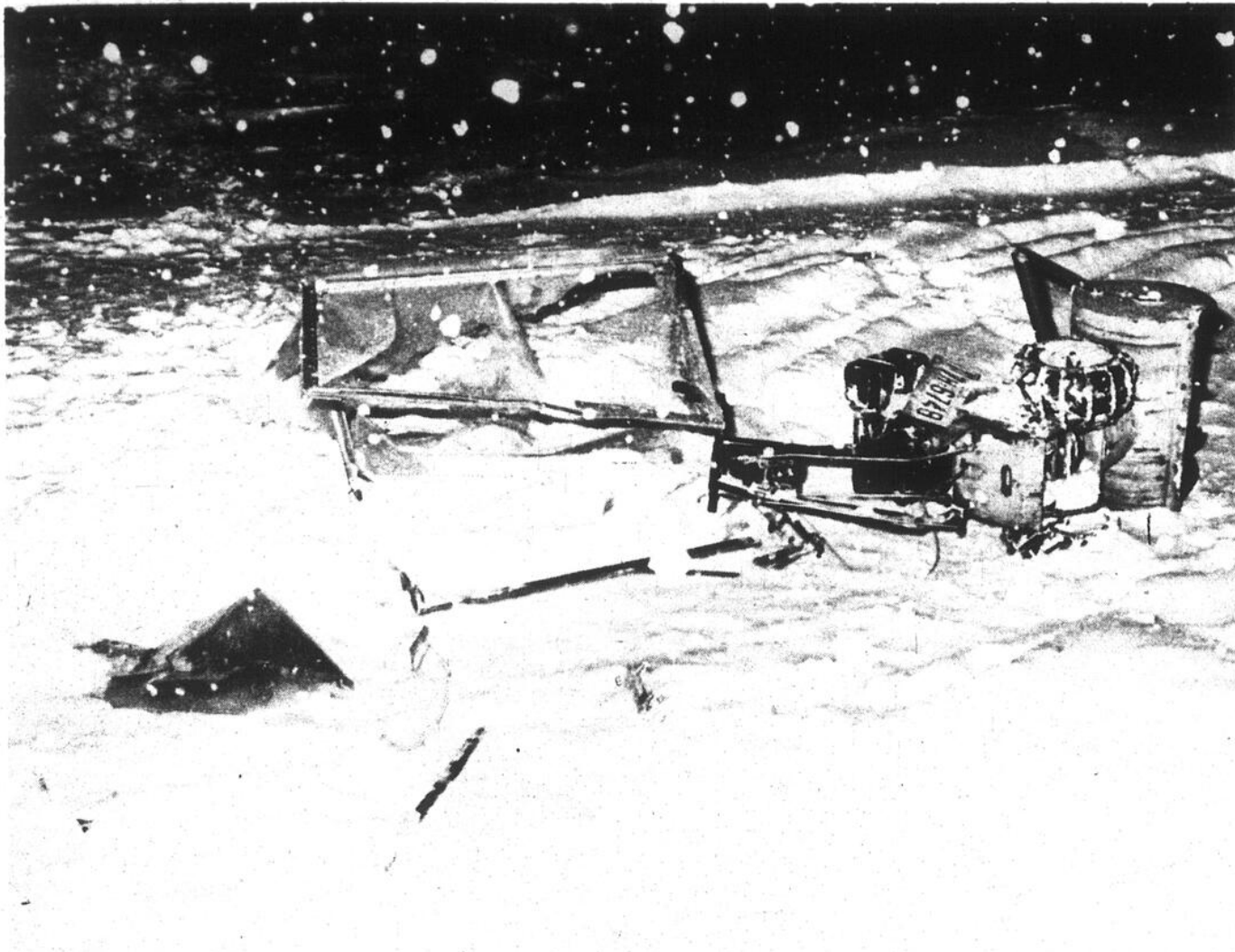
l'historique et le fonctionnement de la SCA des Bois-Francis.

(Photo MB)

Pourquoi est-il né si tard?

L'Homme-Dieu ne naquit que lorsque, durant un long Avent, eurent brillé les lumières des prédictions messianiques et que le monde fut prêt à recevoir son Sauveur, son Roi. Ne demandez plus pourquoi le Sauveur est né si tard! Il ne devait pas être seulement la rosée du ciel et le cadeau d'En-haut, il devait être aussi le «fruit de la terre» (Is. 4,2) et «germer» de la terre (Is. 45,8). Il ne devait pas voler sur le monde comme une plante. - En même temps, l'Humanité palenne devait d'abord subir la misère d'être séparée de Dieu et en remâcher toute l'amertume... L'action éducatrice de la divine Providence demandait du temps pour s'accomplir.

Cardinal Faulhaber



Un blessé grave

M. Robert Hamel du 585 boulevard Gamache, dans la paroisse Sainte-Victoire à Victoriaville, a subi une fracture aux deux jambes et une troisième au bassin mardi dernier, alors qu'il nettoyait sa cour à l'aide d'une souffleuse à neige. Nos informations indiquent que la

victime de cet accident était reculée sur la chaussée publique au moment où il a été heurté par un camion piloté par M. Jocelyn Labrecque de Victoriaville.

(Photo L'Union)

Un dîner de Noël

Victoriaville (PM) — Le club Kiwanis en collaboration avec les Rôtisseries Saint-Hubert a fait des heureux la semaine dernière à l'école élémentaire Massicotte.

En effet, dans le cadre de la période des Fêtes, les membres Kiwanis ont donné le dîner aux élèves de cette école ainsi qu'aux jeunes du centre de jour.

Outre ce dîner, ces jeunes ont reçu la visite du Père Noël et de la Fée des Étoiles. Au cours de cet événement, les jeunes ont entonné des chansons de Noël et ont conté des histoires.

C'est la première année que le club Kiwanis en collaboration avec les Rôtisseries Saint-Hubert s'implique de cette façon. Selon l'un des membres du club Kiwanis, cette première deviendra sûrement une tradition.



Le club Kiwanis en collaboration avec les Rôtisseries Saint-Hubert a visité les élèves de l'école Massicotte la semaine dernière dans le cadre de la période des Fêtes. (Photo PM)



La nouvelle Loi sur la protection du consommateur

LA VENTE À TEMPÉRAMENT

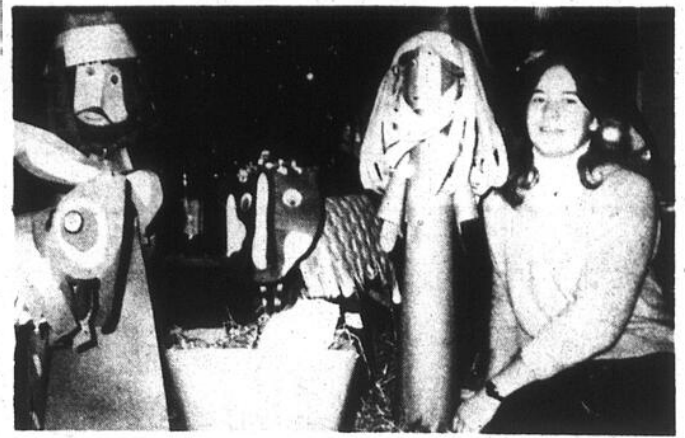
On entend par "vente à tempérament" une vente conclue au moyen d'un contrat assorti d'un crédit où il est spécifié que le bien demeure la propriété du commerçant jusqu'à ce que le consommateur ait acquitté une partie ou, plus souvent, la totalité de sa dette. Quand vous signez ce type de contrat, la Loi sur la protection du consommateur prévoit que:

- c'est le commerçant qui assume les risques de perte et de détérioration involontaire du bien tant que vous n'en devenez pas le propriétaire;
- la vente à tempérament ne peut porter que sur des biens achetés le même jour;
- il est interdit au commerçant d'inscrire au contrat des clauses visant à vous empêcher de déplacer le bien à l'intérieur du Québec sans sa permission, ou qui lui permettent de reprendre son bien sans votre consentement exprès ou celui d'un juge;
- la vente à tempérament ne peut être assortie d'un crédit variable, cela pour éviter que le commerçant ne modifie à son gré le taux ou les frais de crédit sans avoir à les renégocier;
- lorsque le contrat est modifié à la suite de l'augmentation du taux ou des frais de crédit, ou qu'il est fondu dans un contrat de consolidation de dettes auprès du même commerçant, vous gardez tous vos droits acquis en vertu du premier contrat de vente à tempérament;
- si le contrat ne respecte pas les dispositions de la loi concernant les contrats de crédit et la vente à tempérament, il constitue une "vente à terme" et vous devenez immédiatement propriétaire du bien, tout en continuant d'acquitter votre dette au moyen de versements périodiques;
- enfin, si vous manquez à vos engagements de consommateur, le commerçant bénéficie de divers recours dont nous traiterons dans une prochaine chronique.

Pour en savoir davantage, procurez-vous le dépliant portant sur les contrats de crédit dans les bureaux régionaux de l'Office de la protection du consommateur.

Cette chronique vous a été présentée par votre journal en collaboration avec le bureau régional de l'Office de la protection du consommateur.

Mauricie-Bois Francs
863, rue St-Pierre
Trois-Rivières, G9A 4W3
Tél.: 374-2424



A la Poly Le Boisé

Le ministère de l'Environnement de la Polyvalente Le Boisé n'a pas chômé ces temps derniers. Il a réalisé, avec l'aide de quelques étudiants en arts plastiques, une crèche de Noël. L'inauguration officielle s'est faite lundi le 15 décembre dernier par le comité de la pastorale. Les étudiants en sont bien heureux. C'est une façon de créer l'ambiance de Noël dans l'école. Le ministre de l'Environnement, Annie Labelle, qu'on aperçoit sur la photographie, a imaginé cette crèche avec l'intention de la recréer tous les ans. Les personnages ont été fabriqués par Line Brochu, Louis Lafleur, Martine Tourigny, Carole Pothier et Mimi Racine.

(Cliché L'Union)



Les Vulkins voudraient remercier la Compagnie Héroux et Allard Construction dont les représentants, MM. Réal Héroux et Jean-Claude Desrochers ont procédé à la mise au jeu officielle lors du match du 30 novembre.



Les Vulkins voudraient remercier la Compagnie Yum Yum de Warwick dont les représentants, MM. Gilles et Marc Fournier, ont procédé à la mise au jeu officielle lors du match du 12 décembre.



Les Vulkins voudraient remercier M. Jean-Claude Bourassa et la Coopérative Etudiante du Cégep de Victoriaville qui a été le commanditaire du match du 14 décembre.

Comité de parents halte-garderie

La Noël des enfants

Notre-Dame-de-Ham (GAV) — De nouvelles initiatives ont surgi pour donner lieu à un nouveau comité fraîchement établi à Notre-Dame par des parents enthousiastes et déterminés à réussir dans l'élaboration

du projet.

Une équipe de femmes dynamiques travaille au sein de ce comité de parents halte-garderie.

Lucie Langlois assume la présidence. Elle est secondée par la vice-

présidente, Lili Trottier; France Bédard est trésorière, Johanne Lavigne, secrétaire et les membres Johanne Paquette et Marjolaine Gagnon complètent l'équipe. Sylvie Fontaine du C.L.S.C. d'Asbestos se joint au comité comme personne-ressource.

Samedi le 20 décembre, à la salle de la Caisse populaire de l'endroit, avait lieu la première des activités communautaires, «La Noël des enfants».

Plus de soixante jeunes ont participé à la décoration du sapin. Aidés par les adultes et guidés par leur imagination et de création, les enfants ont conçu des dessins décoratifs qu'ils ont posés à l'arbre dénudé.

Deux projections de films «L'aventure de Piou-Piou» et «Les animaux en marche» ont retenu l'attention des petits et des grands.

Par la suite, la visite de Ronald Mc Donald a réjoui le cœur des enfants. Avec l'aide de Gertrude, le clown, Ronald y est allé de ses mimes, jeux, danses, etc..

L'arrivée du Père Noël en carriole a suscité des élans de joie ... et de crainte pour

les tout-petits. Enfin, tant attendue, la distribution de cadeaux. La Fée des Etoiles et le Père Noël ont remis aux enfants de moins de 11 ans de

magnifiques cadeaux.

Le comité organisateur remercie tous les enfants pour leur participation et les parents pour leur colla-

boration à la réussite de cette journée des jeunes.

A tous les commanditaires, on offre des remerciements.

Les Lions contribuent toujours au hockey

Ham-Nord (GAV) — Pour la troisième année consécutive, le club Lions de Ham-Nord contribue au hockey mineur en permettant aux jeunes de 4 à 13 ans de suivre des cours de formation à l'aréna de Ham-Nord.

Le Lion Renaud Richer,

responsable du comité des sports, aidé d'un chef-instructeur qualifié et d'entraîneurs-bénévoles travaille tous les samedis de 8 heures à 11 h 30, à inculquer aux jeunes des notions de base de notre sport national.



L'équipe des Moustiques de Ham-Nord avec le chef-instructeur M. Yvan Picard et les instructeurs MM. Renaud Richer, François Garneau et Florent Larrivé.



L'équipe Pee-Wee de Ham-Nord avec les deux instructeurs de cette formation MM. Yvon Couture et Jean-Claude Turcotte.

Au Foyer Saints-Anges

Les Chevaliers font des heureux

Ham-Nord (GAV) — Les Chevaliers de Colomb de Ham-Nord ont été très actifs au cours de la fin de semaine dernière.

Samedi, au Foyer Saints-Anges de Ham-Nord, plusieurs membres accompagnés de M. Martial Couture, Grand-Chevalier, ont rendu visite aux résidents du Foyer.

M. Luc Grimard, président des Chevaliers de Colomb de Ham-Nord et M. le curé Renaud Bilodeau étaient parmi les visiteurs ainsi que le Père Noël, personnifié par le Chevalier Jean-Guy Cloutier.

Des divertissements variés tels que chants, histoires et devinettes ont

même que les chansons interprétées à la guitare par Sylvie Mercier ont agrémenté ces moments de détente.

Chacun des résidents du Foyer a reçu des Chevaliers de Colomb un présent pour souligner ce temps des Fêtes.

Dimanche, les Chevaliers de Colomb ont réjoui le cœur des enfants par une distribution de cadeaux. Des clowns ont fait l'animation et dans une ambiance de festivités et de réjouissances, les Chevaliers ont contribué à rendre des personnes âgées heureuses et des enfants éblouis par ces marques attentionnelles.



Le comité de parents de la halte-garderie de Notre-Dame-de-Ham: Etoiles, Marjolaine Gagnon et Lili Trottier. Johanne Paquette, Johanne Lavigne, Lucie Langlois, Père Noël, la Fée des

(Photo GAV)

Ligue Intervillages

Mise au jeu

Ham-Nord (GAV) — Samedi dernier avait lieu à l'aréna de Ham-Nord, l'ouverture officielle de la ligue de ballon sur glace Molson, Intervillages.

M. Ben Mathieu a fait la mise au jeu devant Michel

Leblanc et Gérald Bourque. L'agent Molson a salué les représentants(es) de chaque équipe dont 8 masculines et 6 féminines.

M. Pierre Picard est le président de la ligue Intervillages.



Ben Mathieu a procédé à la mise au jeu officielle de la ligue de ballon sur glace «Molson» Intervillages.

(Photo GAV)

Comité des loisirs de Saints-Martyrs

Dépouillement de l'arbre

Saints-Martyrs (GAV) — Le comité des loisirs de Saints-Martyrs organisait une fête paroissiale pour les enfants, samedi le 20 décembre, à la salle municipale.

Une activité bien spéciale et surtout très appréciée a consisté en une promenade en traîneau tiré par le cheval

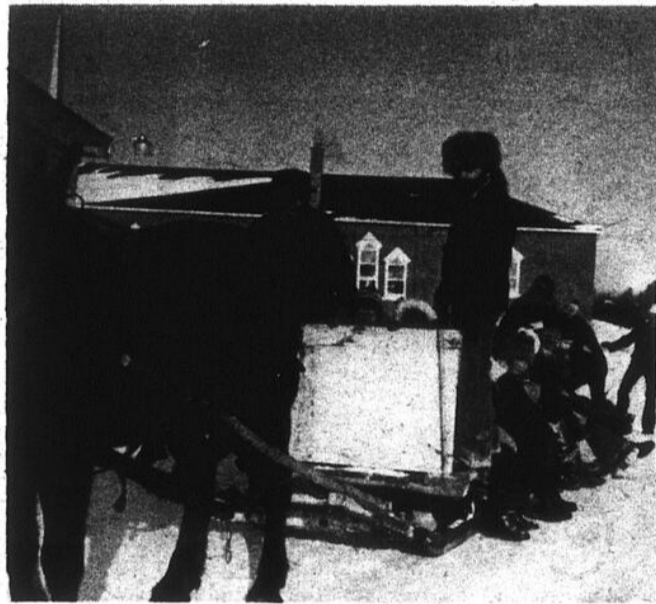
docile de M. Eugène Leblanc. Malgré le froid intense, les enfants étaient ravis et comblés par cette randonnée peu courante de nos jours.

Le curé Georges-Henri Gagnon était présent à la fête. Il a salué les parents et les enfants anxieux de

recevoir les cadeaux entassés au pied de l'arbre de Noël.

Mme Thérèse Lemay, la présidente du comité, a fait la distribution des cadeaux, aidée du Père Noël, tout heureux de donner une poignée de mains aux plus vieux et d'embrasser les tout-petits.

Les musiciens ont donné beaucoup d'entrain aux participants.



Malgré le froid intense, les enfants s'en donnaient à cœur joie sur le traîneau de M. Eugène Leblanc. (Photo GAV)

placements en

OBLIGATIONS

Défiant toute concurrence

13³/₄%

5 ans

14%

10 ans

Int. payable semi-annuellement

Il est temps de penser
à votre régime épargne-action (R.E.A.)

LEVESQUE, BEAUBIEN INC

120 Notre-Dame est
VICTORIAVILLE 758-3131

MAURICE DESROSIERS
GERANT

GEORGES BEAUCHESNE
REPRESENTANT

FRANCOIS LAMBERT
REPRESENTANT

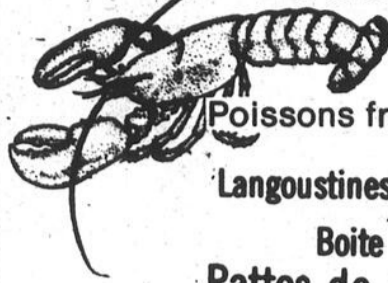
BRUNO POISSON
REPRESENTANT

MA 1980-15 jours

Tél: 752-6789

Poissonnerie La Moulière Enr.

10 De Courval, Victoriaville



Un choix incomparable.
Poissons frais et fruits de mer de toutes sortes.

Langoustines: (scampies) 24/30 **\$10.49** lb

Boite de 2 kilos (4.4 lb) **\$45.00** bte

Pattes de crabe

Alaska entières **\$5.39** lb

coupées **\$5.89** lb

(caisse de 20 livres pour \$100.00)

Joyeux Noël — Bonne Année

Chez

Ça Clique

Ltée

68 St-Dominique - Victoriaville

le dégel des prix commence vendredi 26 décembre à 13 h.

Lot de corduroy 12.95

rég. jusqu'à ~~39.00~~

Lot de gilets mohair 12.95

& angora jusqu'à ~~35.00~~

Blouses 15.95

rég. jusqu'à ~~40.00~~

Vêtements pour hommes: ½ prix



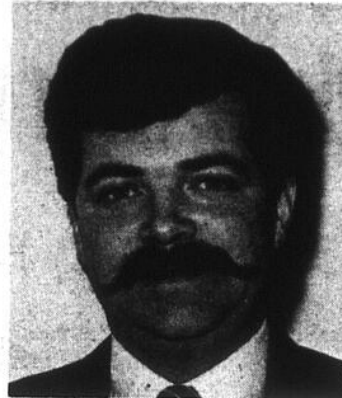
Gérald Dubois,
président



Héliane Dubois,
vice-présidente



Gilles Palement,
directeur



Yvan Perreault,
directeur



Danielle Bibeau,
directeur



Claude Daigle,
directeur



Invalda Dubois,
acheteur



Linda Paré,
gérante de la couture



Irène Deshamais,
couturière



Lauraine Cantin,
couturière



Laurianne Dubuc,
couturière



Suzanne Perreault,
couturière



Odette Tardif,
couturière



Pierrette Morin,
couturière



Francoise Arseneault,
couturière



Marie Gendron,
couturière



Céline Ouellette,
caissière



Line Lavertu,
secrétaire



Jacinthe Beaudet,
secrétaire



Sylvie Rivard,
secrétaire



Pierrette Larose,
vendeuse



Chantale Larochelle,
vendeuse



Isabelle Perreault,
vendeuse



Gaétane Desrochers,
vendeuse



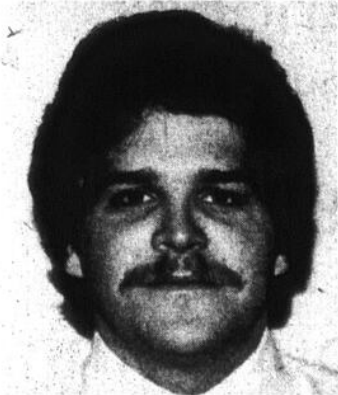
Marthe Poulot,
vendeuse



Gérard Gendron,
entretien-maintenance



Jacques Charest,
vendeur



François Jobin,
vendeur



Robert Houle,
vendeur



Richard Perreault,
gérant Bo Jeans



Sylvie Perreault,
vendeuse Bo Jeans




Doris Turcotte,
vendeuse Bo Jeans

En cette
Confec
s'unit po
que vou
ses me

CON DUL LTE

168 Saint-Lo
Warwick
358-6555



cette période de réjouissances, toute l'équipe de
 Confection Dubois et La Place du jeans (Confection Dubois),
 veut pour vous remercier de l'encouragement
 que vous lui avez apporté et elle vous offre
 ses meilleurs voeux à l'occasion de Noël et du Nouvel An.

CONFECTION DUBOIS TEE.

Saint-Louis,
 Québec
 6555



la place du jeans

CONFECTION DUBOIS LTEE

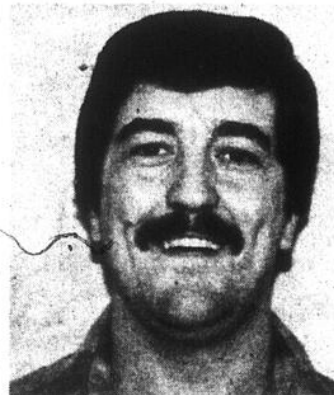
621 boul. Bois-Francs sud, Arthabaska - 357-9737



on,
 tenance



Jeans.



Michel Gauthier,
 gérant



Odette Fréchette,
 vendeuse



Johanne Martin,
 vendeuse



Guylaine Houle,
 vendeuse



Huguette Poirier,
 vendeuse



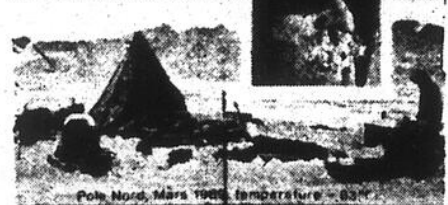
Maryse Desrochers,
 vendeuse



Denise Lemelin,
 vendeuse

CHAUSSURES et VETEMENTS de TRAVAIL

Choix complet



SUPER VENTE

Le magasin chez qui les gens viennent de partout

SOUS-SOL LAINESSE

133 Notre-Dame est - Victoriaville



POINTURES
6 à 13
HOMMES



Rég. 45.98 à 59.98



\$36.

\$36.

Extérieur confection
coton et nylon. Dou-
blure en nylon. Bande
de tricot au bas et aux
manches, capuchon,
poches à l'avant. Choix
de couleurs. Tailles P.
M.G. XG.

FEUTRE
INTERIEUR
INCLUS

et plus



Zellers Vente d'après Noël!

DÉC. 26

DÉC. 27

Avez-vous le cafard le lendemain de Noël? Venez vous remonter le moral chez Zellers et profiter de nos soldes spectaculaires d'après Noël!

Tous les vêtements
d'extérieur pour hommes à
1/3 de rabais
sur nos prix courants
Parkas, blousons de ski, blousons d'automne et
d'hiver en plusieurs modèles, couleurs et
grandeurs pour ces messieurs. Tous à 1/3 de
rabais sur les prix courants.

50% de rabais
sur un grand choix de cartes,
de papier d'emballage
et de décorations de Noël

30% à 50% de rabais
sur un assortiment
de jouets

Blousons de ski
pour garçons
1/3 de rabais
sur les prix courants

Blousons en duvet, en fibres de polyester,
blousons aviateur en polyuréthane, parkas
'Snorkel', blousons aviateur en polyester
et coton et bien d'autres.
Tailles 8 à 18 dans le lot.

Venez faire
un tour
chez
Zellers et
épargnez

Lave-vitres
rég. 1.49 SPEC.
1.24
Antigel pour essence
rég. .33 SPEC.
4/1.00
Brosse à neige
rég. 3.39 SPEC.
1.98



3.99
ch.

Microsillons, 8 pistes ou cassette

The Jazz Singer **5.99**
ch.



Neil Diamond **5.99**
ch.



Kenny Rogers **3.99**
ch.



Anne Murray **3.99**
ch.



Pat Benatar **3.99**
ch.



The Knack
But the Little Girls Understand



Kinks
Greatest Hits



Village People
Live and Sleazy



The Statler Brothers
Memories... Now and Forever



Hank Williams
The Lonesome Legend



Roger Whittaker
The Balladeer



Knack
Get the Knack



John Stewart
Bomba Away Dream Babies

Au choix
Microsillons
3.99
ch.

Meuble stéréo réduit de **40%**

Ensemble de ski de fond
comprenant skis, chaussures,
fixations et bâtons, valeur
de 90.96 SPEC. **49.97**

Chandails pour garçons
rég. 5.97 SPEC. **2/5.00**

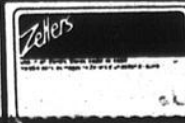
500 feuilles brouillon
rég. 1.97 SPEC. **.50**

Traine sauvage réduite
30% à 50%

Choix de sacs de voyages
réduits de **50%**

Zellers

Carrefour des Bois-Francis
475 boul. Jutras est — Victoriaville



Crédit
accepté

**A moins de trois semaines
du Salon du meuble de Toronto**

L'industrie se porte bien

Victoriaville (GB) — Contrairement à l'an passé, toutes les industries de meubles de la région fonctionnent à plein rendement en considérant les congés des Fêtes et ce, à moins de trois semaines du Salon du meuble de Toronto.

Lors d'entretiens téléphoniques avec une dizaine de manufacturiers hier, on nous indiquait que la situation était complètement différente de celle de 1979. Contrairement à l'opinion de plusieurs, après le Salon du meuble de Montréal, en juin dernier, l'industrie du meuble a connu de bons moments.

Dans les Bois-Francs, quelques entreprises ont fermé leurs portes le 19 décembre afin de permettre à leurs employés de jouir de deux semaines de

vacances bien méritées pour les Fêtes. D'autres mettent la clé dans la serrure aujourd'hui jusqu'au 5 janvier. Dans certains cas, on a mis un terme à la production afin d'apporter des améliorations dans l'usine ou dans les bureaux.

Relativement au Salon du meuble de Toronto qui s'ouvrira le 11 janvier 1981, les manufacturiers demeurent sceptiques principalement à cause des taux d'intérêt qui ne cessent de grimper. Cette situation est loin de favoriser l'industrie.

Il n'en demeure pas moins qu'on espère bien faire à Toronto. Tous nos manufacturiers seront sur place pour dévoiler des nouveaux modèles à leurs clients venus de l'Atlantique au Pacifique.

Un piéton, c'est un
automobiliste
qui se sert
de sa tête.



MACHINAGE LUNEAU ENR.

TOURNAGE — FRAISAGE — SOUDURE

137 Garand — Victoriaville — Tél.: 752-9360

J.N.O.



*Puissiez-vous,
en cette heureuse saison,
être comblé
par la réalisation
de tous vos vœux
pour vous et les vôtres.*

Merci

*à tous nos clients et amis
pour l'encouragement
qu'ils nous ont témoigné
au cours de l'année
qui s'achève.*

LE Rénovateur **RO-na**

HEURES D'OUVERTURES

23 décembre de 9 h à 21 h.
24 décembre de 9 h à 17 h.

25 décembre fermé toute la journée
26 décembre fermé toute la journée
27 décembre 9 h à 16 h.



**ENTREPRISES
PRATTE inc.**



665 Notre-Dame ouest, Victoriaville 752-4511

*Nos Meilleurs Vœux
à toute la population*

Municipalité de Maddington

Maire: Léo Vézina

Conseillers: Hervé Noël
Claude Rivard
Bernard Philipps
André Poirier
Claude Mercier
Fernand Soucy

Sec.-trés.: Me Robert Desaulniers

Un concours est en marche

Trouver un nom et un symbole pour la Maison des Jeunes

Warwick (MK) — «Trouver un nom et un symbole pour la maison» est le thème du concours lancé par la Maison des Jeunes. Evidemment, son but est de trouver un nom et un symbole pour la Maison des Jeunes. Le concours a commencé officiellement samedi le 20 décembre dernier et il se terminera, à cette même date le mois prochain.

Critères

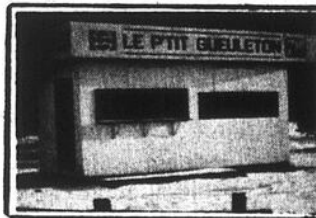
Le nom choisi pour la Maison des Jeunes ne devra pas dépasser 5 lettres, il devra être en rapport avec le lieu physique (la gare); il est important de noter que chaque participant devra inclure au nom qu'il aura

choisi, un symbole, dessin du sigle.

Pour plus de renseignements sur le concours on peut se procurer le dépliant conçu à cette fin, dans toutes les écoles, les Caisses populaires et les bureaux de poste de Warwick et des alentours.

Les prix

Le grand gagnant et les trois autres gagnants se mériteront des bons d'achat provenant de différents commerces de Warwick. Voici l'adresse où on doit faire parvenir son dessin et le nom choisi pour la Maison des Jeunes: Sylvain Carignan, 5 boul. Breton, Warwick, J0A 1N0.



A VENDRE
Cantine avec équipement et deux tables à pique-nique.
NF.: (819) 358-9496
23/12/80



La bague qui veut dire "MERC!"



monture 18 carats jaune ou blanc, choix de rubis ou saphir véritable grandeurs jusqu'à 8

Notre prix **\$325.00**

Afin de mieux vous servir, nous serons ouverts à partir de 10 h tous les matins durant décembre.

Bijouterie Marc Bergeron

620 sud, boul. Bois-Francs - Arthabaska
357-2621 23-12-80



ACTIONS/OBLIGATIONS/CERTIFICATS GARANTIS



P. CANTARA
représentant
rés.: 828-2575



R. CLOUTIER
directeur
rés.: 758-8579

758-6261

Certificat de dépôt de 1 an à 5 ans
de 13 à 13 1/2 %

Tassé

Tassé & Associés, Limitée

COURTIERS EN VALEURS DE PLACEMENTS
117 est, Notre-Dame - suite 9 - Victoriaville G6P 3Z9

13 3/4 %
pour 5 ans
14 %
pour 10 ans

LE DOUBLE

de vos PHOTOS
pour seulement



Aussi obtenez gratuitement votre feuille d'album.

GRATIS



lors du développement d'un film pour photos couleur de 20 poses 110, 126 ou 35mm procédé C-41 service régulier

DEVELOPPEMENT	1er jeu	2e jeu
Film de 12 poses	PRIX REGULIER	\$0.60
Film de 20 poses		\$1.00
Film de 24 poses		\$1.20
Film de 36 poses		\$1.80

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31 JANVIER

studio bédard enr.

Gaétan Bourret, M.P.P.

58 Saint-Jean-Baptiste - Victoriaville

752-5871 752-9793

"Le Domaine des pionniers"

Plessisville — La mise sur pied de la coopérative d'habitation «Le Domaine des pionniers» de Plessisville va bon train.

En effet, un comité a été

formé et est à rédiger un projet de règlements généraux qui sera présenté lors de l'assemblée de fondation de la coopérative.

Une rencontre a eu lieu

avec le maire de Plessisville, M. Jean-Marie Fortier, afin d'exposer et d'échanger sur le projet et établir les bases d'une collaboration à l'édification de la coopérative.

Pour sa part, M. Jacques Baril, député du comté d'Arthabaska à l'Assemblée nationale, informait le comité provisoire de son appui au projet ainsi que de ses démarches qu'il a entreprises dans le processus d'implantation de la coopérative. Une autre rencontre était prévue avec le député fédéral pour le 17 décembre.

Les personnes âgées qui sont intéressées au projet, ou qui voudraient en connaître davantage peuvent communiquer avec Mme Armoza Dubois (362-2652) le jour, M. René Côté (362-6172) le soir ou M. Robert Plante (362-6301) le jour.



Dansethon

Samedi dernier, à 20 heures, les 16 danseurs qui ont participé au dansethon, tenaient encore le coup, l'épreuve étant commencée depuis 14 heures. Les organisateurs de cette activité considèrent que la participation a été bonne, puisque la Maison des Jeunes ne compte pas encore de membres officiels. Le but de ce dansethon était de recueillir des fonds pour la Maison. Les trois gagnantes de cette épreuve sont Pascale Gingras (25 \$ et un trophée), Nathalie Lemieux (20 \$ et un trophée) et Liette Lallier (15 \$ et un trophée).

(Photo MK)

Nouvelles de Saint-Adrien

Saint-Adrien (Mme RG) — M. et Mme Jocelyn Guay (Cécile Gauthier) sont les heureux parents d'une fille baptisée le 23 novembre sous le nom d'Anadèle. Parrain et marraine: M. Michel Gauthier et Mlle Diane Gauthier d'Asbestos, cousin et cousine de l'enfant.

Vœux

Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement à M. Isidore Ratté qui a récemment subi une intervention chirurgicale à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, ainsi qu'à M. Mario Picard, blessé à un genou lors d'une partie de ballon-balai.

Fermières

La réunion mensuelle des Fermières a eu lieu le 9 décembre. Mme Gaétane Picard a présenté les

carreaux d'une courtépoinette qu'elle avait confectionnée. Les prix pour les travaux apportés au cours de l'année ont été attribués à Mme Christiane Picard tandis que Mme Eva Lavallée se méritait celui attribué pour l'art culinaire. Au niveau de l'art domestique, de beaux articles ont été présentés par Mmes Danielle Picard, Hélène Gauthier, Jacqueline Darveau, Jeannine Giguère et Odette Houle. Le prix de présence a favorisé Mme Mariette Picard.

Nomination

Mme Henriette Giguère devient la nouvelle secrétaire-trésorière du conseil municipal de Saint-Adrien-de-Ham, en remplacement de M. Léo Larrivée, démissionnaire.

Horaire des Fêtes

Saint-Rosaire (MNR) — Mme Francine Tremblay, secrétaire municipale de Saint-Rosaire, informe que le bureau municipal sera fermé pour la période des Fêtes soit du 24 décembre au 4 janvier. Par ailleurs, on annonce que le taux de taxe demeure inchangé avec l'adoption du nouveau budget; il demeure donc de 1,63 \$ du 100 \$ d'évaluation.

MAISONS A VENDRE



135 ALLIE

Pour visite, sur rendez-vous seulement

"ON VOUS ATTEND"

Venez constater comment il vous est possible d'être CHEZ VOUS, dans une maison construite avec beaucoup d'attention. "Nos prix sont toujours les plus bas"

CLEMENT PEPIN (1978) LTEE

439 Cantin, Victoriaville J.n.o.

752-6500



Renaud Couture propriétaire



Notre entreprise est accréditée auprès du PROGRAMME DE CERTIFICATION DES MAISONS NEUVES DE LA PC HQ

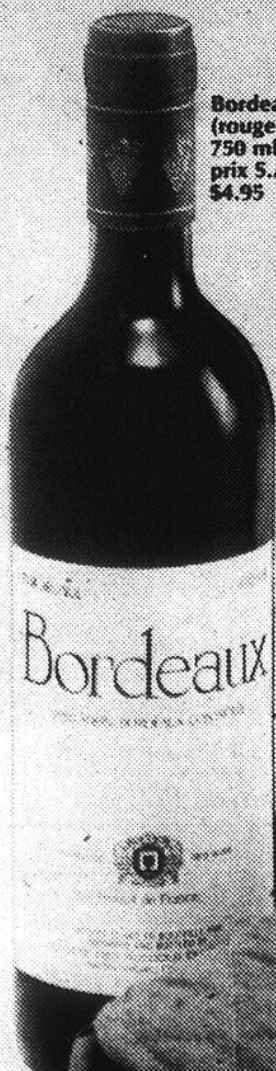
5 ans de garantie

— protège votre dépôt jusqu'à concurrence de \$20.000
— Protège votre propriété contre tous vices cachés au cours de la 1ère année et contre tous défauts majeurs pendant les 5 premières années.

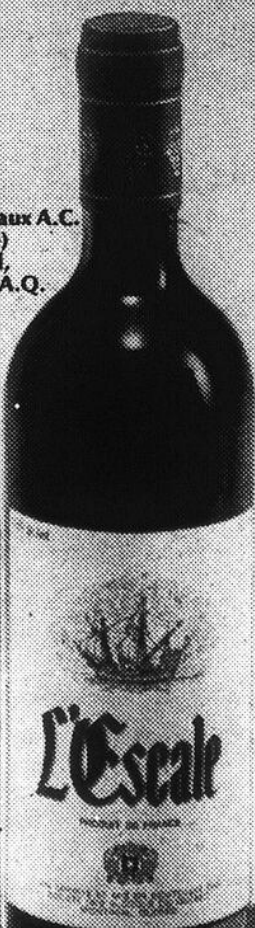
Compétence et solvabilité!

DE LA VOLAILLE AU MENU?

Dinde farcie? Poulet rôti? Coq au vin?



Bordeaux A.C. (rouge)
750 ml,
prix S.A.Q.
\$4.95



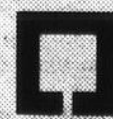
L'Escale
750 ml,
prix S.A.Q.
\$3.55



Nuit de la St-Jean,
Beaujolais A.C.
750 ml,
prix S.A.Q.
\$5.95

Voici, pour l'accompagner, trois bons vins de table importés et mis en bouteille par notre Société des alcools.

Ils sont offerts chez les épiciers licenciés et dans toutes les succursales de la cave à vin des Québécois.



...Et rappelez-vous:
la méditation
à bien meilleur goût...

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
La cave à vin des Québécois

La ceinture bouclée; votre meilleure sécurité

Depuis juillet 1976, le port de la ceinture de sécurité est obligatoire sur toute route ouverte à la circulation au Québec. Par manque de renseignements, beaucoup de Québécois ne bouclent pas leur ceinture lorsqu'ils circulent en ville ou à une vitesse relativement peu élevée, croyant qu'à cette vitesse il ne peut leur arriver d'accident grave.

Pourtant les statistiques d'accidents de véhicules automobiles prouvent qu'une très forte proportion des accidents mortels ou avec blessures graves se produisent lorsque le véhicule circule à une vitesse modérée. Or, lors d'une collision survenant à une vitesse de 50 km/h, le choc éprouvé correspond à une chute libre du sixième étage d'un immeuble, soit d'une hauteur de quelque 13 mètres.

Selon des recherches sérieuses, le conducteur qui n'est pas attaché court cinq fois plus de risques de périr lors de l'éjection du véhicule que s'il est retenu à l'intérieur par sa ceinture.

La ceinture non seulement empêche l'éjection hors du véhicule, mais elle évite la collision à l'intérieur de la voiture ou en diminue au moins la force d'impact en protégeant les personnes des heurts contre les parois de l'automobile, le tableau de bord ou le volant.

A ceux qui craignent de périr par le feu ou la noyade lors d'un accident, il est bon de rappeler que la ceinture peut également les protéger dans ces cas. La ceinture, tout en diminuant la force d'impact, permet aux occupants du véhicule, dans la

plupart des cas, de rester conscients et ainsi de s'échapper plus rapidement du véhicule submergé ou en flammes. De plus, il faut signaler qu'un véhicule accidenté ne prend feu que dans 1,6 cas sur 1 000.

Les avantages

Depuis l'application de la loi sur le port obligatoire de la ceinture de sécurité en 1976, le nombre des victimes de la route au Québec a diminué. Bien que la baisse des limites de vitesse ait aussi joué un rôle important dans les résultats obtenus, il est permis de croire que la ceinture a sauvé plusieurs vies.

Selon l'étude faite en 1970, sous la direction de M. Benoît Daigle de l'Université du Québec à Trois-Rivières, les accidents des véhicules automobiles coûtaient alors, annuellement en frais divers, 307 millions \$ à la société québécoise. Si l'on tient compte de l'augmentation du coût de la vie depuis 1970, on peut affirmer à l'heure actuelle que ces coûts ont considérablement

augmenté.

La ceinture de sécurité, en diminuant le nombre de victimes et la gravité des blessures, contribue à alléger les frais médicaux, les coûts d'hospitalisation et autres frais inhérents à un accident et permet aux personnes ainsi épargnées de continuer à travailler au bénéfice de la société. De plus, la ceinture permet souvent aux familles des victimes d'éviter les souffrances morales consécutives aux accidents graves qui, bien que moins tangibles que les pertes matérielles, s'avèrent tout aussi lourdes de conséquences. Les quelques inconvénients, si inconvénients il y a, qu'elle peut occasionner ne se comparent pas à la protection qu'elle apporte.

A l'heure actuelle, plusieurs se conforment volontairement à la loi. Malheureusement, il y en a encore trop qui la défient, au risque de leur vie. Pourtant, automobilistes, la ceinture est votre meilleur atout!

Age d'Or de Lemieux

Lemieux (MNR) — Les membres du club de l'Age d'Or de Lemieux se réunissent le 12 décembre dernier pour leur souper des Fêtes. Ils répondaient à l'invitation de leur nouveau conseil élu le mois précédent. Mme Florence Beauchesne a conservé son poste de présidente alors que Mme Bernadette Pontbriand était élue à la vice-présidence. Mme Lucienne Blanchette demeure secrétaire. Les directeurs sont Mmes Rose-Alma Ladouceur, Rita Ladouceur, MM. Lucien Beaulieu et Euclide Blanchette. Quelque 53 membres forment le club de Lemieux. Les activités reprendront après les Fêtes.

VOYAGE A MIAMI



C'est lundi dernier qu'avait lieu chez Isolation Bois-Francis le tirage d'un voyage à Miami pour deux personnes. Cette promotion avait été mise sur pied pour les clients d'Isolation Bois-Francis de 1980.

On aperçoit sur la photo M. Normand Mailhot, copropriétaire d'Isolation Bois-Francis, Mme Claire Barthell d'Arthabaska en compagnie de son époux Yvon Barthell, de même que Mme Emilienne Blais, cliente qui a tiré le billet gagnant.

Félicitations aux gagnants.

VENTE D'ENTREPOT (continue)

Ameublements de bureau,
réductions jusqu'à 50%

Meubles de bureau; tables de travail; tables de conférence; tables 30" rondes ou carrées; tables de salon; bureaux d'étudiant; bibliothèques; filières métalliques; chaises de bureau; chaises empilables, etc.

Heures d'ouverture:
mardi, mercredi: 9:00 à 17:30
jeudi, vendredi: 9:00 à 21:00
samedi: 9:00 à 17:00

FERME LES 25 ET 26 DECEMBRE

En tout temps sur rendez-vous: 819-752-9643 ou 752-5225

Meubles Bon Goût Inc.

1999 Notre-Dame ouest (route Saint-Albert)

Victoriaville, Qué.

(même édifice que Station Service Calex)

I.N.O.

LA SUPER VENTE D'HIVER

Vente de janvier
en décembre
début le 22 décembre

chez
Lajoie Chaussures

20% à 50%

sur
toute la marchandise
en magasin

La-Soie

CHAUSSURES

Luc Vézina
gérant

133 rue Notre-Dame est
Victoriaville



Gagnante de l'automobile

A l'occasion de la Fête des jeunes, organisée par les Chevaliers de Colomb de Warwick, le nom de la gagnante de l'automobile a été dévoilé; il s'agit de Mlle Linda Saint-Onge de Warwick. Ce tirage avait pour but de ramasser des fonds pour les oeuvres des Chevaliers de Colomb. Plus de 200 personnes étaient présentes lors du tirage de la

voiture d'une valeur de 7 100 \$. Dans l'ordre habituel, on reconnaît, M. Jean-Marc Dion, le Grand-Chevalier, M. Charles Lemay de Lemay Automobile qui remet les clés de la voiture à la gagnante Mlle Saint-Onge ainsi que le président du comité pour la vente des billets, M. Germain Vincent.

(Photo MK)



LA LIBÉRATION DES PRISONNIERS D'OPINION
L'ABOLITION DE LA TORTURE ET DE LA PEINE DE MORT
C'EST LE GRAND COMBAT D'AMNISTIE INTERNATIONALE

Numéros gagnants pour le tirage des trois bas de Noël de votre magasin Continental.

Réclamez à la caisse arrière

1er: 44642
2e: 30385
3e: 29836

Numéros des prix de consolation
1 repas gratuit au restaurant

Réclamez à la fontaine

70-A1	10487-D4	15954-F6	22381-N14	29960-L12	40070-J10
330-A1	11561-D4	16096-F6	22383-N14	30325-L12	40184-J10
547-A1	11690-D4	16342-F6	22471-N14	33517-K11	40869-J10
572-A1	11698-D4	16382-F6	22515-N14	33528-K11	42581-19
575-A1	11978-D4	19366-G7	22733-N14	33757-K11	42815-19
576-A1	11999D-4	2025-A1	22786-N14	33758-K11	42859-19
628-A1	1319-A1	20628-G7	22787-N14	33761-K11	43075-19
784-A1	1328-A1	20630-G7	22824-N14	33798-K11	43198-19
792-A1	13128-E5	20905-G7	22825-N14	34243-K11	45827-H8
793-A1	13144-E5	2112-A1	22930-N14	34245-K11	46623-H8
794-A1	13143-E5	2134-A1	23513-N14	34747-K11	47755-H8
834-A1	13211-E5	2175-A1	23637-N14	35455-K11	47754-H8
835-A1	13462-E5	21505-N14	23793-N14	35472-K11	
993-A1	13469-E5	21619-N14	23836-N14	37451-J10	
1010-A1	13769-E5	21821-N14	2486-A1	37689-J10	
1092-A1	13800-E5	21822-N14	26524-M13	39657-J10	
8964-C3	14041-E5	22375-N14	29867-L12	39444-J10	

*Futurs
Mariés*



Défilé de modes

*Reservez immédiatement pour
le superbe défilé de modes*

présenté par

Confection Dubois

et

Meubles Desharnais

*168 St-Louis
Warwick*

*581 boul Bois-Francis sud
Arthabaska*

chez Meubles Desharnais & Fils Ltée.

581 boul. Bois-Francis sud Arthabaska

Le 10 janvier, nombre de places limité,

appelez pour réservation

Meubles Desharnais 357-2488

Confection Dubois 358-2919 358-6555

6-1-81

À l'occasion de Noël et du Jour de l'An

Hydro-Québec

souhaite à tous les Québécois,

santé et bonheur

Nouvelles brèves...

(Telbec) — Le ministère de l'Énergie et des Ressources vient de reproduire une carte du cours du fleuve Saint-Laurent, de Cap-aux-Oies jusqu'à Québec, qui date de... 1761. Il s'agit évidemment d'une carte qui s'adresse davantage aux collectionneurs qu'aux navigateurs. L'original fait partie de la riche collection de la Société historique du lac Saint-Louis. Il est considéré par les connaisseurs comme une oeuvre maîtresse du géographe Jacques Bellin, chargé, dès 1742, d'élaborer la cartographie de la Nouvelle-France. La charte est disponible au Service de la cartographie, ministère de l'Énergie et des Ressources, à Québec.

Une minorité
croissante...
les gens actifs!



AVIS

Prenez note que nous serons fermé
du 25 décembre au 4 janvier.

Nous profitons de l'occasion pour
vous remercier de votre assiduité
et vous offrir nos:

*Meilleurs
Voeux*

d'un Joyeux Noël et Bonne Année
Nous vous invitons à la prudence
durant cette période des Fêtes.

595 Notre-Dame Ouest Victoriaville

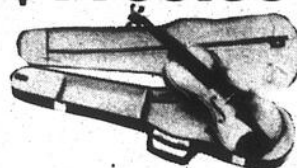
YAMAHA

A tous
nos clients
et amis,
de Joyeuses
Fêtes



Régulier \$2195.00
SPECIAL
\$1795.00

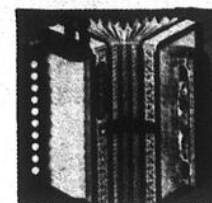
Régulier \$2495.00
SPECIAL
\$2195.00



L'ensemble comprenant
étui, plus archet, plus violon
Rég. \$89.95
SPECIAL **\$56.95**



Harmonica
Régulier \$11.00
SPECIAL
\$7.50



Accordéon
Régulier \$173.00
SPECIAL
\$135.95

NOEL MUSICAL CABLEVISION canal 9 - mercredi 24 déc. 23 h
jeudi 25 décembre 21 h 30

GERALD MUSIQUE

Plan mise de côté
Cours de musique au sous-sol

88 Notre-Dame est - Victoriaville, Qué.

752-5912

Disco Gerald Musique tous les vendredis soir à la salle des Chevaliers de Colomb

Le Carrefour des Bois-Francis présente samedi le 27 décembre spectacles de danse par les élèves de l'École de Danse Mado & Guy Bergeron

Venez vous inscrire pour la session
d'hiver, printemps 81 qui débutera
le 11 janvier 1981

Informations sur place
ou téléphonez à: 357-2204



Heures des spectacles

10 h à 10 h 30
11 h 30 à 12 h
13 h 15 à 13 h 45
16 h à 16 h 30



Carrefour des Bois-Francis
Victoriaville



Carnaval d'hiver de Sainte-Marie

Nomination des duchesses

Sainte-Marie-de-Blandford (MNR) — Le Club social de Sainte-Marie procède actuellement à la nomination des duchesses de son carnaval d'hiver qui se déroulera les 20-21-22 février à Sainte-Marie. La présentation des duchesses aura lieu le 17 janvier.

Le comité de direction remercie les personnes qui

ont payé un commanditaire ou prêté des locaux soit pour la peinture ou la construction des bandes de la patinoire ou pour l'aide bénévole de tous les travaux exécutés concernant le terrain de jeux. Des remerciements sont aussi adressés à la municipalité qui a accepté de défrayer les coûts du réservoir au terrain de jeux.

Municipalité de Sainte-Marie

On s'attend à une augmentation de la taxe foncière

Sainte-Marie-de-Blandford (MNR) — Le conseil municipal de Sainte-Marie-de-Blandford a renouvelé le contrat de cueillette des ordures. Sani Paré a renouvelé son contrat avec la municipalité au même taux que l'an passé.

Le conseil a remboursé à 100% les frais encourus par la fermeture de la réserve d'eau à ciel ouvert près de la patinoire. Un réservoir de 5 000 gallons y est enfoui; il servira de réserve d'eau en cas de feu.

Le maire a présenté son rapport financier pour '79. Il indique un surplus de l'ordre de 4 568 \$ en plus de l'avoir

en banque qui se chiffre à 206 646 \$. L'actif de la municipalité totalise 84 611 \$ alors que le passif est de 74 553 \$. Pour l'année '80, on prévoit un surplus d'environ 1 775 \$.

Pour le prochain exercice financier, une augmentation d'environ 2% est prévue. La taxe foncière pourrait subir une hausse de 0,37 du cent dollars d'évaluation, en tenant compte de la diminution de la taxe scolaire sera diminuée de 1,00 \$ du cent dollars d'évaluation. Ces prévisions sont en rapport avec la nouvelle fiscalité municipale imposée par le gouvernement.

Ballon-balai Bras d'Or

Quatre blanchissages

Daveluyville (MNR) — Deux parties étaient à l'affiche dans la classe A de la ligue masculine de ballon-balai.

L'Abattoir Ouellet l'emportait de justesse sur les Humoristes avec un gain de 3 à 2. Daniel Rousseau s'affirmait avec 2 buts pour l'équipe gagnante. Le A. Gentes subissait un blanchissage de 5 points aux mains du Sainte-Marie. Michel Beauchesne se voyait accorder ce blanchissage.

Dans la classe B, Acier Daveluy infligeait un blanchissage de 5-0 à l'Hôtel Manseau. Gaétan Blanchette marquait 2 buts et son coéquipier, Michel Fortin y

allait de 3 buts. Le gardien Alain Capistran se méritait le blanchissage. Un troisième blanchissage de 5 à 0 était remporté par le Saint-Sylvere qui était opposé au Bar Chez Dédette. Jean Plourde était le gardien gagnant.

La quatrième rencontre se soldait aussi par un blanchissage, cette fois 4 à 0 au profit des Antiquaires de Sainte-Eulalie qui disputaient le match au Saint-Wenceslas. Christian Prince était devant les filets de Sainte-Eulalie. La dernière rencontre permettait aux Spécialités Daveluy d'écraser Aston 7-1. Yves Maheux se signalait avec 2 buts.

Les activités du premier festival dévoilées en janvier prochain

Daveluyville (MNR) — Le premier festival d'hiver de Daveluyville est en bonne voie d'organisation. Il se tiendra du 20 au 28 février '81. Les organisateurs conjoints de ce festival sont le club de patinage artistique et le hockey mineur de Daveluyville. Les revenus permettront de financer les activités de ces deux organismes.

Les activités sont déjà planifiées pour cette semaine de festivités. Outre les présentations des

duchesses et le couronnement de la reine, on a pensé à des activités qui permettront aux gens de tout âge de se divertir. Qu'il s'agisse de sport, veillée récréative, bingo, cartes, personne n'a été oublié et chacun y trouvera de quoi se récréer.

Le programme des activités sera dévoilé en janvier au cours d'une conférence de presse. Les efforts ne sont pas ménagés pour faire de ce premier festival un éclatant succès.

Ligue de hockey Bras d'Or

Daveluyville (MNR) — Le Manseau remportait une victoire de 4 à 3 sur les Tomates de Saint-Sylvere. Gaby Savoie, Jacques Tremblay, Marc Trottier et Richard Morissette comptaient pour le Manseau. Daniel Arseneault marquait 2 buts et Simon Côté comptait le troisième but des Tomates.

Les Robo triomphaient 7 à 4 sur les Brutes. Claude et André Rheault comptaient 2 buts chacun. Les autres points étaient l'oeuvre de Réal Ouellet, Mario Beauchesne et Robert Raymond. Pour les Brutes, les marqueurs ont été René Lupien, Réal Trépanier, André Rochefort et Paul-André Houle.

Au conseil de Daveluyville

Une séance spéciale pour le budget

Daveluyville (MNR) — Le conseil municipal de Daveluyville tiendra une séance spéciale pour la présentation et l'adoption du budget 81 le 29 décembre à 19 h 30 à la salle municipale.

0-0-0-0
Les édiles municipaux ont délégué Mme Jacqueline Pépin à l'assemblée annuelle générale de la Bibliothèque centrale de prêt de la Mauricie. Mme Pépin est

responsable de la bibliothèque municipale depuis son ouverture.

Le règlement concernant les séances du conseil municipal a été modifié. Ainsi les assemblées régulières auront lieu le premier lundi de chaque mois à 19 heures. Si le jour fixé pour une séance régulière coïncide avec une fête, la séance se tiendra le lundi suivant.

Ligue féminine de ballon-balai

Les femmes blanchissent aussi

Daveluyville (MNR) — La ligue féminine de ballon-balai battra sûrement un record de blanchissages dans les annales du ballon-balai.

En effet, les quatre dernières rencontres se soldaient par des blanchissages. Dans la classe A, le Jeans Daveluy l'emportait 4 à 0 sur les Tannantes. Pauline Bilodeau marquait 2 buts, Johanne Michel et Gaby Chauvette complétaient le pointage. Jacynthe Beauchesne était devant les filets.

Les mêmes équipes s'affrontaient plus tard dans la soirée et le Jeans Daveluy

remportait une victoire de 3-0 cette fois. Les buts étaient l'oeuvre de Jeanne Piché, Micheline Rodrigue et Carole Labry.

Dans la classe B, les Pucés triomphaient 2-0 sur le Marché Létourneau. Josée Lupien et Diane Lupien comptaient alors que Manon Provencher se méritait le blanchissage.

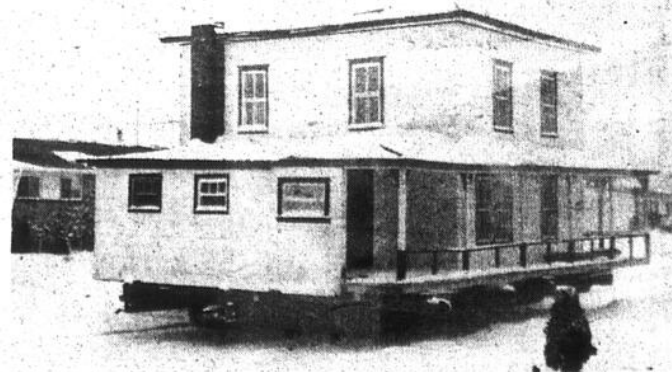
Enfin, le G.C. Jeans avec Diane Raymond comme gardien, triomphait une fois de plus avec un compte de 3-0 sur la Belle Québécoise. Les compteurs ont été Pauline Bilodeau, Johanne Michel et Gaby Chauvette.



Une super-bouteille

Les Pucés, équipe féminine de ballon-balai, faisaient tirer une super-bouteille de champagne. M. et Mme Laurent Morin, les gagnants, sont ici en compagnie du capitaine de l'équipe, Jocelyne Allard, à gauche.

(Photo MNR)



Telle une tortue

Ce n'est pas tous les jours qu'une maison passe dans la rue, surtout une maison de cette envergure.

(Photo MNR)

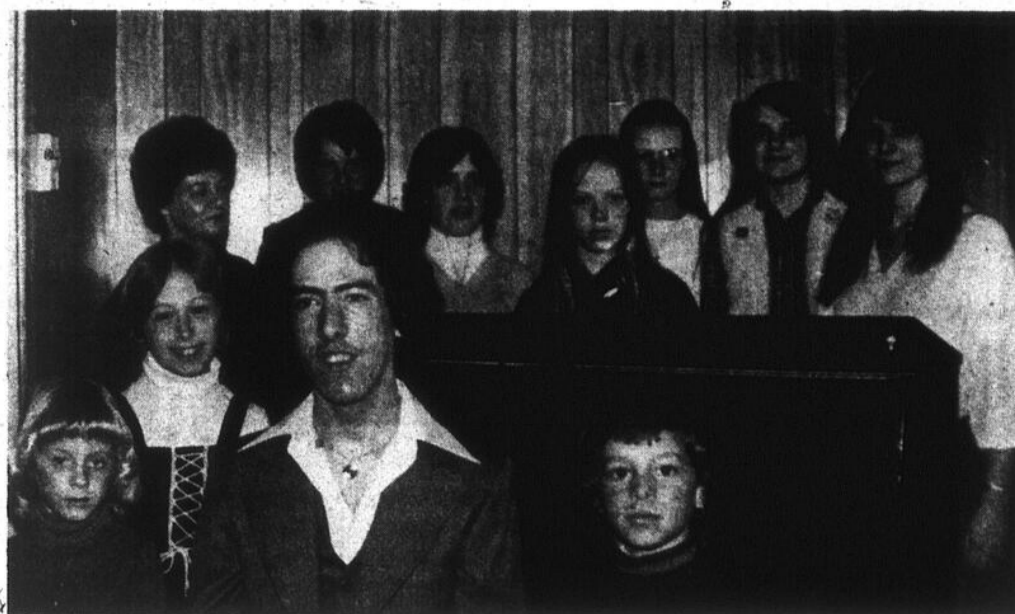
Récital d'orgue et de piano

Daveluyville (MNR) — Les élèves de Réal Ayotte présentaient un récital d'orgue et de piano, dimanche dernier, le 21 décembre à la résidence de M. Claude Bergeron.

Les participants à ce récital, lequel a d'ailleurs

été grandement apprécié des auditeurs présents, sont Julie Ayotte, 9 ans (3e année de piano), Marie-Hélène Dufresne et Julie Rochefort, 6 ans (1ère année de piano), Guylaine Gosselin, 14 ans (5e année de piano), Mme Rita Dufresne, piano.

A l'orgue, on retrouvait Line Goupille, 12 ans (1ère année), Renée Trudel, 13 ans (1ère année), Johanne Chillas, 13 ans (4e année). Mlle Fernande Goupille agissait comme animatrice de ce récital des plus intéressants.



Les élèves de Réal Ayotte de Daveluyville qui présentaient un récital dimanche dernier.

(Photo MNR)

Ligue Rapido

Daveluyville (MNR) — Les Coqs l'ont emporté de justesse sur le Esso au compte de 5 à 4. Les marqueurs chez les gagnants, ont été Réjean Therrien, André Bergeron, Arsène Grenier, Réal Ouellet et Michel Gosselin. Pour le Esso: René Michel, Julien Houle, Bernard Philipps et Wellie Gagné.

Le Centre du Tapis remportait une belle victoire de 7 à 5 sur le Marché Fréchette. Jacques Crochettière et Gilles Aubry

marquaient 2 buts chacun, Jean-Guy Houle, Simon Désilets et Gilles Nourry complétaient le pointage. Gérald Fréchette, Charles Mercier, Michel Blais, Richard Houle et Jean-Noël Allard comptaient pour le Marché Fréchette.

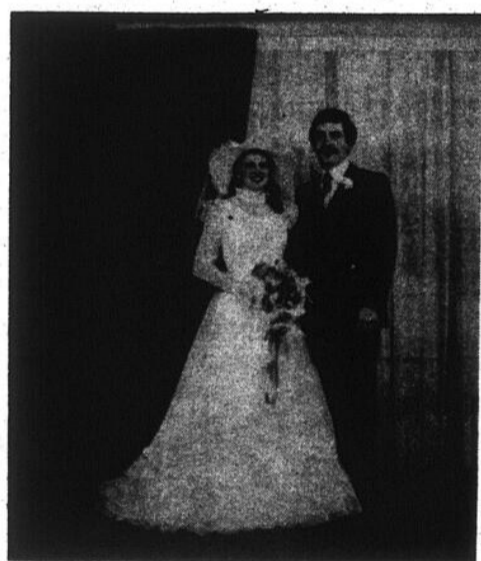
La Meunerie Turcotte céda la victoire au Bar Chez Dédette par un compte de 4 à 2. Bertrand Raymond, Réjean Lemire, Yvon Lévesque et Gilles Rochefort comptaient chez les vainqueurs alors que Julien

Leblanc marquait 2 buts pour la Meunerie Turcotte et le troisième était l'oeuvre de Clément Béliveau.

Au classement des compteurs, Charles Mercier a repris la tête du classement avec 21 points suivi de Réjean Therrien avec 18 points, Réjean Lemire occupe la troisième place avec 15 points, Jean-Pierre Pelletier et Julien Houle ont cumulé 14 points chacun.



*Futurs
Mariés*



Défilé de modes

*Réservez immédiatement pour
le superbe défilé de modes*

présenté par

*Confection Dubois et Meubles Desharnais
168 St.-Louis Warwick 581 boul Bois-Francis sud
Arthabaska*

chez Meubles Desharnais & Fils Ltée.

581 boul. Bois-Francis sud Arthabaska

Le 10 janvier, nombre de places limité,

appelez pour réservation

Meubles Desharnais 357-2488

Confection Dubois 358-2919 358-6555

6-1-81

Nouvelle administration MARCHE R. NOLIN Enr.

(Ancien Marché Girouard)

Arthabaska 63 Laurier ouest 357-2051

EPICERIE LICENCIÉE
SERVICE DE LIVRAISON



Roméo Nolin
propriétaire

Le nouveau propriétaire M. Roméo Nolin possédant 20 ans d'expérience dans l'alimentation invite la population d'Arthabaska et de la région à venir le rencontrer.

Quantités limitées

Jus de tomates
Heinz - 19 oz

.39

Soupe tomates
Aylmer - 10 oz

4/1.00

Coke
750 ml

6/2.29

Café

Chase & Sanborn
Sac, 1 lb

2.79

Pommes
Mc Intosh
Sac 5 lb

1.09

Dindes
Cat. A - 12 à 14 lb

1.08.

Consultez le journal La Nouvelle pour la liste complète de nos spéciaux SERVI PLUS

31-12-80



pleins feux sur le cégep de victoriaville

Accessibilité et variété au Centre de documentation

Texte: Hélène Patry

Photos: Bruno Fontaine

Une passerelle relie maintenant le Centre de documentation au pavillon central du Cégep. Plus particulièrement au cours des mois d'hiver, les usagers (professeurs et étudiants) ont ainsi une plus grande

facilité d'accès. **Bibliothèque**

Les locaux de la bibliothèque sont accessibles pendant 63 heures par semaine (le jour, en soirée ainsi que le dimanche après-midi) pendant l'année scolaire. En incluant les espaces de travail au sous-

sol et sur la mezzanine, il y aura près de 200 places de travail pour les usagers.

Il y aura aussi l'aménagement d'un centre de documentation pédagogique qui contiendra des revues, des volumes, ainsi que des rapports de recherche sur la pédagogie, surtout au niveau collégial. Ce centre de documentation pédagogique sera accessible tant aux personnes intéressées de la région des Bois-Francs qu'aux enseignants du Cégep de Victoriaville.

L'audiovidéothèque

Pendant l'année scolaire, l'audiovidéothèque est ac-

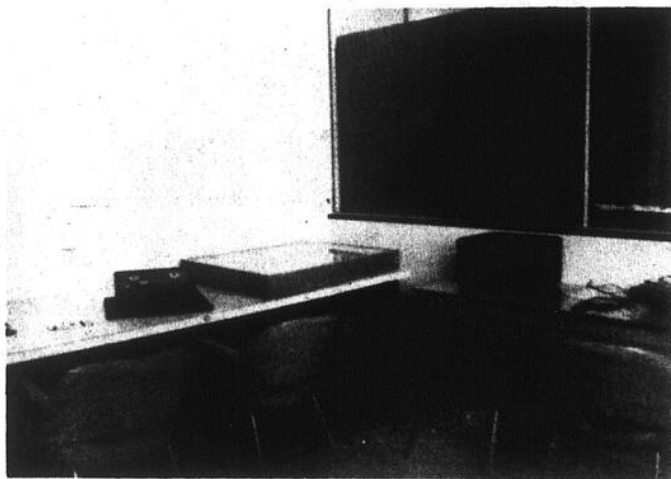
cessible le jour ainsi que les lundis, mardis et mercredis soir; les usagers profitent alors de documents visuels et sonores tels que diapositives, disques, microfilms, vidéos, etc..

L'audiovidéothèque offre entre autres Le Devoir, Le Soleil, La Presse ainsi que L'Union sur microfilms à partir des années 1950 pour Le Devoir et même à partir de 1867 pour L'Union. Des appareils permettent à l'audiovidéothèque la lecture et même la reproduction de l'article reproduit sur microfilm.

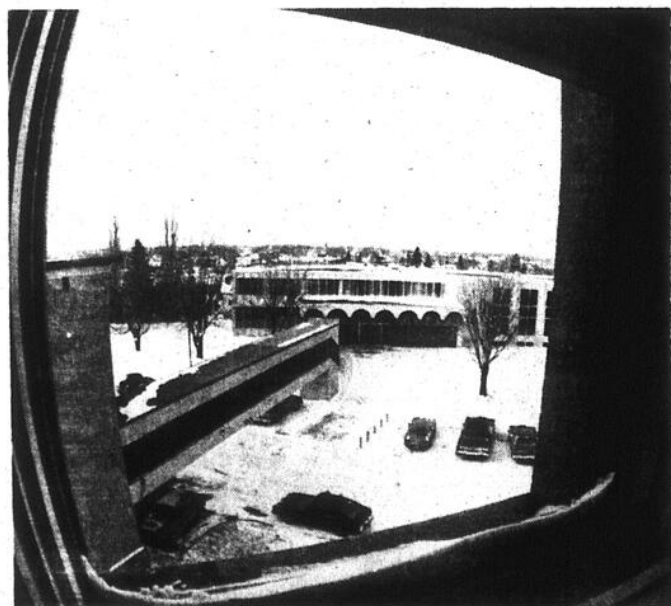
La cinémathèque offre une

collection de films 16 mm dont la majorité servent à des fins d'enseignement. On

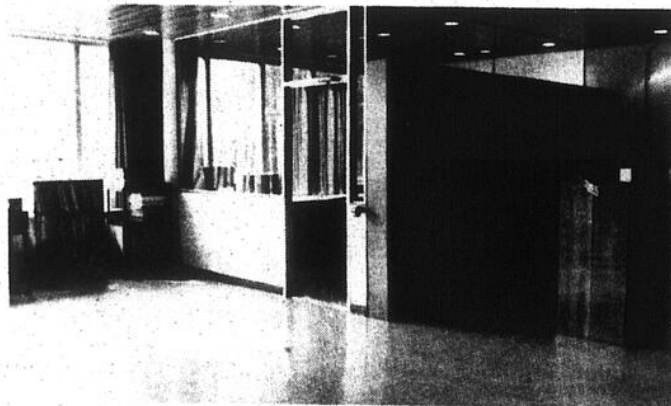
peut emprunter les films qui nous intéressent en s'adressant à l'audiovidéothèque.



Pour les travaux nécessitant de l'équipement complexe, 4 salles de travail spécialement organisées à l'audiovidéothèque peuvent répondre aux besoins d'écoute et de visionnement des usagers.



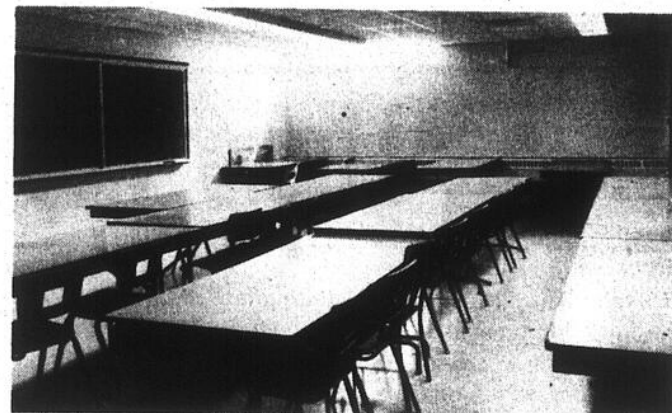
La passerelle reliant le pavillon central au centre de documentation a facilité grandement la fréquentation de l'audiovidéothèque et de la bibliothèque.



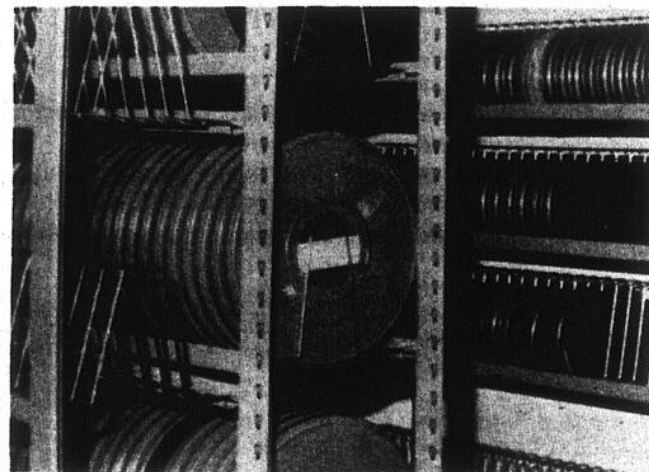
L'audiovidéothèque offre aux usagers des: diapositives, disques, films fixes, microfilms, vidéos, etc...



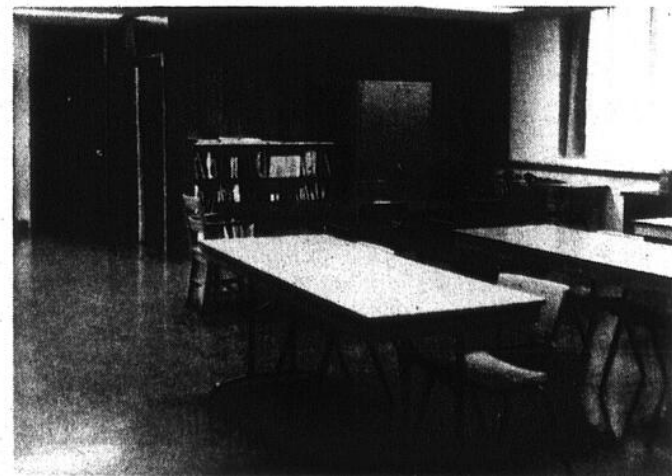
Au sous-sol de la bibliothèque, dix (10) petites salles de travail furent aménagées pour faciliter les travaux en équipe.



Certaines salles de cours furent prévues au sous-sol de la bibliothèque. Il se peut que le Centre d'études régionales soit converti à nouveau en salle de cours car leur nombre est de plus en plus restreint. Il y a actuellement 3 salles de cours au sous-sol de la bibliothèque.



La cinémathèque offre près de 300 titres de films 16 mm concernant des sujets éducatifs. Ces films sont aussi accessibles à la population de la région des Bois-Francs.



Les usagers de l'audiovidéothèque peuvent travailler dans un vaste local aménagé avec certains équipements légers.

Ailleurs au Québec...

Natashquan (Telbec) — Le Conseil du trésor autorise le ministère de l'Énergie et des Ressources à dépenser 88 500 \$ en travaux de géodésie et de cartographie sur le territoire de la municipalité de la Côte-Nord du Bas-Saint-Laurent. Il s'agit de la première étape d'un plan quinquennal pour régulariser les titres de propriétés et orienter le développement des villages compris entre Natashquan et Lourdes-Blanc-Sablon, groupant une population de 5 900 âmes réparties sur un littoral long de 735 kilomètres.



La grande salle de lecture et la mezzanine peuvent maintenant accueillir près de 150 personnes à la fois.



RÉSEAU DES APPALACHES



Chers auditeurs,

Au service des Bois-Francs l'année durant, CFDA, station membre du Réseau des Appalaches - 1380 au cadran, vous tiendra compagnie tout au long de la soirée du 24 décembre, veille de Noël.

CFDA a préparé pour vous une programmation toute spéciale qui ne manquera certes pas de vous plaire. En voici d'ailleurs les grandes lignes:

- 18:00 h: "LES VOIX PURES" ou les meilleures chorales d'enfants.
- 18:30 h: "LE MARCHAND DE SABLE", contes pour enfants.
- 19:00 h: "NOEL MODERNE" avec les artistes québécois les plus populaires.
- 19:30 h: "CHANTS DE NOEL", les plus belles interprétations de la Chorale Daveluy.
- 20:00 h: "LES TROIS CONTES", un recueil des plus beaux contes pour tous les âges.
- 20:30 h: "FOLKLORE JOYEUX" dans le style traditionnel de nos soirées canadiennes.
- 21:00 h: "LE VIEUX VAGABOND", quelques monologues bien de circonstance.
- 21:30 h: "LE NOEL DE NOS COUSINS AMERICAINS" avec les plus grands noms du "showbiz" outre 45e.
- 22:00 h: "LES BEAUX POEMES" pour vous mener à Noël tout en romantisme.
- 22:30 h: "LES RIGODONS DE NOEL" tout comme au bon vieux temps.
- 23:00 h: "NOEL CLASSIQUE", les plus beaux airs de Noël interprétés par Mahalia Jackson et Richard Verreault.
- 23:30 h: "MESSE DE MINUIT" en direct de l'église Ste-Victoire à Victoriaville, avec les commentaires de Gaston Girouard.

Enfin à compter d'une heure de la nuit, CFDA se joindra au Réseau des Appalaches pour réveillonner avec vous!

A vous tous, fidèles auditeurs, de même qu'à toute la population de la région, CFDA souhaite un très Joyeux Noël de même qu'une agréable période des Fêtes!

François Bastien, dir. général
et toute son équipe.

Sanctions plus sévères aux contrevenants

Victoriaville (GB) — Le projet de Loi numéro 4, «Code de la sécurité routière», déposé à l'Assemblée nationale du Québec récemment constitue un outil indispensable sur lequel s'appuieront les efforts visant à diminuer la fréquence et la gravité des accidents de la route au

Québec.

Ce projet de loi de quelque 600 articles remplacera l'ancien Code de la route qui n'avait fait l'objet que d'amendements sporadiques depuis son adoption en 1924.

Le nouveau Code de la sécurité routière, réalisé par une équipe pluridisciplinaire

qui s'est inspirée de la législation québécoise, de celles des autres provinces canadiennes et Etats américains, du modèle de réglementation de la circulation routière, pour les pays d'Amérique, établi par l'Organisation des Etats américains et de l'Uniform Vehicle Code.

Les mécanismes prévus par le nouveau Code sont de deux ordres; préventif et répressif. Du côté préventif, on retrouve des cours de conduite obligatoire pour certaines catégories de conducteurs, l'obligation pour les conducteurs de cyclomoteurs de détenir un certificat de compétence et de porter le casque protecteur, l'obligation pour les conducteurs conduisant en état d'ébriété de suivre une cure de désintoxication s'il y a lieu, la priorité générale de passage aux piétons et le port généralisé de la ceinture de sécurité.

Sur le plan de répression, les pénalités ont été repensées selon un barème qui tient compte de la gravité de l'infraction.

Parmi les infractions qui sont un manque grave à la prudence, qui constituent des facteurs déterminants dans le genèse des accidents et donnent lieu à des sanctions plus sévères, citons; les excès de vitesse, la conduite avec facultés affaiblies par l'alcool ou la drogue, le dépassement illégal d'un autobus scolaire, les manoeuvres dangereuses, les dépassements interdits, les freins défectueux, les feux en mauvais état et le fait d'accélérer lorsqu'un véhicule tente de nous dépasser.

Le Code de la sécurité routière introduit également un concept nouveau au Québec, celui de la révocation du permis de conduire, comme mesure dissuasive plus efficace que la suspension. Lorsqu'un contrevenant a atteint le maximum de points d'incapacité ou s'il est reconnu coupable d'une infraction à certains articles du Code criminel, il perd son permis de conduire. Un conducteur dont le permis a été révoqué devra donc, au terme d'un délai fixé par le Tribunal, reprendre la procédure d'obtention du permis de conduire.

Au chapitre de la vitesse, la formule retenue permet de reconnaître le plus grand risque d'accident lorsque la vitesse augmente. Ainsi, dans une zone de 100 km/h,

un conducteur allant à 105 km/h paiera 25 \$ alors que celui conduisant à 165 km/h déboursera 215 \$. De même, dans une zone de 50 km/h, une amende de 25 \$ sera rattachée à un excès de vitesse de 5 km/h alors qu'une amende de 90 \$ découlera d'un excès de 35 km/h.

Mentionnons que le Code

prévoit une amende de base de 20 \$. De plus, si la vitesse excède de 1 à 30 km/h la vitesse permise, 5 \$ par tranche complète de 5 km/h excédant cette vitesse; si la vitesse excède de 31 à 60 km/h la vitesse permise, 10 \$ par tranche complète de 5 km/h excédant cette vitesse; si la vitesse excède de 61 km ou plus la vitesse

permise, 15 \$ par tranche complète de 5 km/h excédant cette vitesse.

D'autre part, le dépassement illégal d'un autobus scolaire arrêté, dont les feux intermittents sont en marche - une des infractions les plus graves et les plus irresponsables qui soit - sera sanctionné d'amendes variant entre 200 et 500 \$.



Souper annuel du club Kinsmen

Samedi soir dernier avait lieu, au chalet du Centre de ski du Mont Gleason, le souper annuel du club Kinsmen. Le club en a profité pour introduire de nouveaux membres. Les voici: Guy Hinse, Richard Robert, Gilles Jolibois, Pierre Patry et Alain Bourassa. Derrière, le président Jean Roux. (Photo MK)

Nouveaux marguilliers

Daveluyville (MNR) — Deux nouveaux marguilliers ont été nommés à la paroisse Sainte - Anne - du - Sault. Il s'agit de M. André Luneau et de Mme Sylvio Bergeron. Ils remplacent Mme Rolland Hébert et M. Fernand Rochefort qui terminent leur mandat le 31 décembre. Les autres marguilliers sont Mme Germain Labarre, MM. Irénée Saint-Laurent, Claude Baril et Alexandre Tremblay.

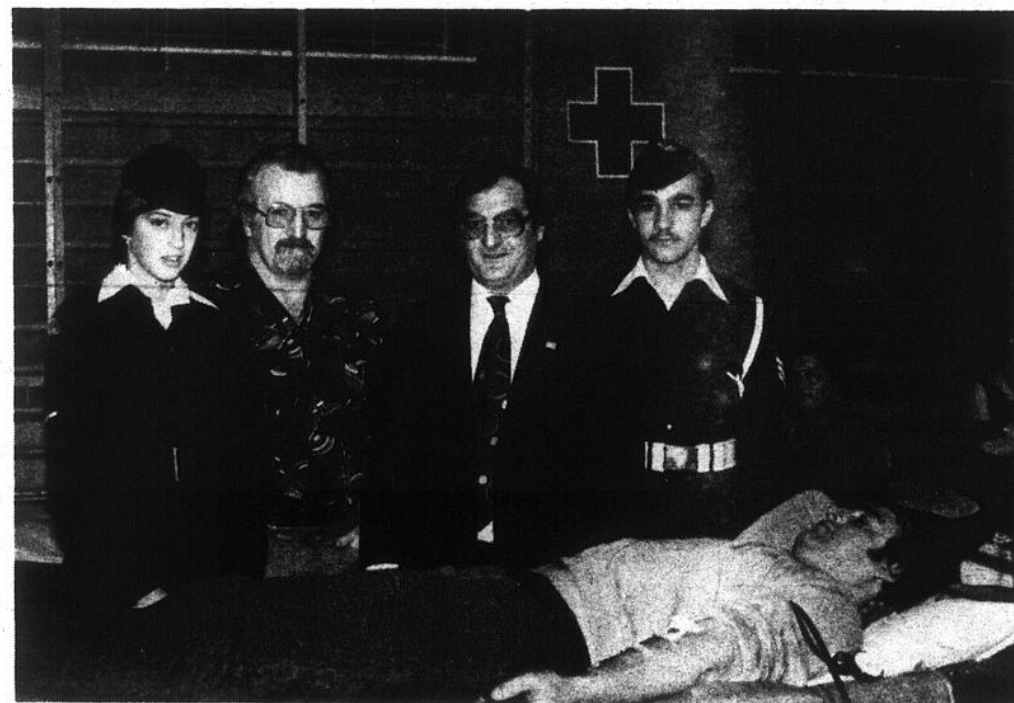
Prière à Notre-Dame

Mère de Dieu
Hôtesse de raison, d'amour et de magnificence
Avouez que votre heure fut le miracle
Et la surprise, et la chance.

Mère de Dieu,
Toute faiblesse, jeune fille sacrée,
Je vous salue choisie par le feu, par la voix.
Elue de l'espace et souveraine pauvre,
Je vous salue Marie,
De peur et de silence,
Visage lentement effrayé d'éternel.

Je vous salue tendresse de mon Dieu,
Unique politesse pour nous créatures,
Unique fiancée infinie.
Je vous salue servante préservée
Je vous salue simplement mystérieuse.
Je vous salue Marie Mère de Dieu.

René Plantier,
Notre Prière. Quel langage?
pour quelle rencontre?,
Châlet, 1979, p. 33.



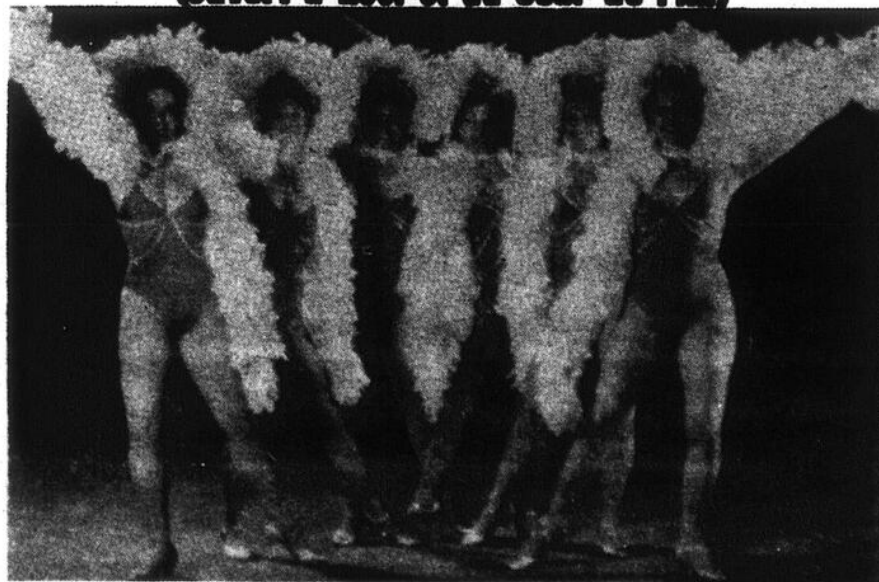
Collecte annuelle

Mardi soir dernier, avait lieu la collecte annuelle de sang de la Croix-Rouge. L'objectif de 125 donneurs a été atteint malgré le mauvais temps. Le président organisateur de cette collecte était M. Gervais Côté, sous la bannière des Lions de Warwick. De gauche à droite,

Isabelle Croteau, membre des Cadets de l'air de Warwick qui se sont occupés de l'accueil, M. Gervais Côté, M. Jacques Rondeau et Patrick Boutin des Cadets de l'air.

(Photo MK)

SUPER ERO-GALA tous les soirs (ouvert à Noël et au Jour de l'An)



La direction et le personnel vous souhaitent un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année



**Motel
Valentine**

415 boul. Bois-Francs sud
Victoriaville - 819-758-0649

**ENTREE
GRATUITE**



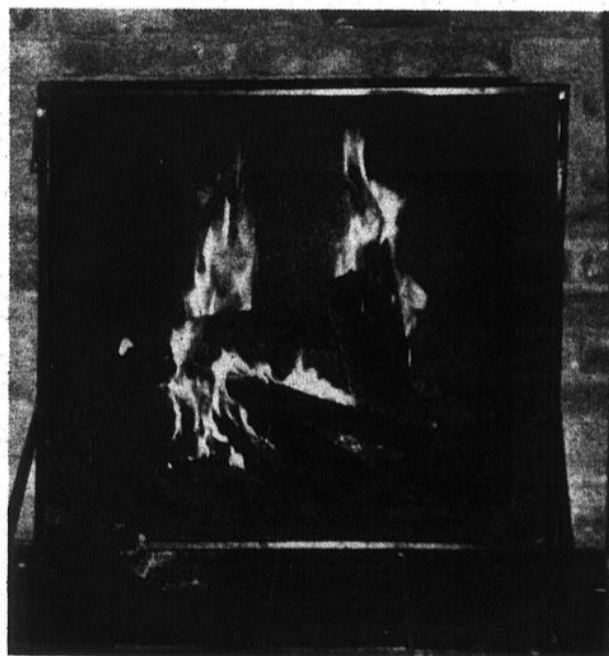
Vous voulez
réveillonner?
un seul endroit

**Le Vieux Notre-Dame
vous invite le 24 déc..**

**Menu des Fêtes,
musique des Fêtes**

Réervations

**758-
5112**



Réervations

**758-
5112**

**Le 31 déc. 1980,
festival de fin d'année
et commencement
de la nouvelle**

musique - chapeaux - sifflets

VENEZ VOUS AMUSER

304 Notre-Dame est - Victoriaville

Alignement des roues en 10 points y compris inspection de la suspension



Plupart des autos sans climatiseur

1295

Pièces et pose en supplément

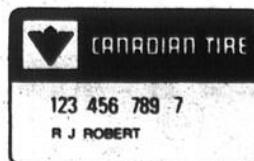
Notre soigneuse inspection et notre alignement impeccable vous assurent un train avant et une direction en parfait état, pour votre sécurité et votre tranquillité d'esprit. Si un travail supplémentaire est nécessaire, nous vous en fournirons le coût estimé sans obligation.

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Inspection des pneus | <input type="checkbox"/> Réglage du carrossage |
| <input type="checkbox"/> Inspection des amortisseurs | <input type="checkbox"/> Réglage du pincement |
| <input type="checkbox"/> Inspection des pièces de suspension | <input type="checkbox"/> Centrage du volant |
| <input type="checkbox"/> Inspection de la timonerie de direction | <input type="checkbox"/> Réglage des paliers de roues |
| <input type="checkbox"/> Réglage de la chasse | <input type="checkbox"/> Réglage de la barre de torsion (cas échéant) |

SERVICE COMPLET...votre assurance du bon entretien de votre auto



**MAGASIN ASSOCIÉ
LLOYD BOIVIN INC.**
601 BOUL. JUTRAS EST,
VICTORIAVILLE, 758-1586



...ou épargnez avec les **BILLETTS-BONIS** au **COMPTANT**



GARANTIE:
Les amortisseurs Motomaster sont garantis contre défauts et usure tant que l'acheteur initial possède l'auto sur laquelle ils furent installés **PLUS** garantie de main-d'oeuvre de 90 jours.

**Amortisseurs S.D.
INSTALLÉS**

1799

CHACUN
installés en paire

\$21.99 chacun si un seul est posé

De service dur pour plus de maniabilité, de fermeté et de contrôle. 25% plus de liquide qu'un amortisseur normal de 1". Tige 1/2" micro-usinée avec piston 1 3/16".

22-0401X